

UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI, TIZI-OUZOU



FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, DE GESTION ET DES SCIENCES
COMMERCIALES
DEPARTEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUES

**Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de Master
en sciences économiques**

**Spécialité : Développement local, tourisme et valorisation du
patrimoine**

Sujet

**LES BARRAGES HYDRAULIQUES OUTIL DE
DEVELOPPEMENT LOCAL ET DE VALORISATION
TOURISTIQUE : CAS DU BARRAGE DE TAKSEBT**

Présenté par :

TAHROUR Nassim

TAKARABT Zakia

Encadré par :

M^{me} AGHARMIOU- RAHMOUN Naïma

ï

Soutenu publiquement devant le jury composé de :

ABRIKA Belaid	Maître de Conférences – A	UMMTO	Président/ Examineur
AGHARMIOU- RAHMOUN Naima	Maître de Conférences - B	UMMTO	Rapporteur
AKKACHE- MAACHA Dehbia	Maître de Conférences - B	UMMTO	Examinatrice

Soutenu le 29-11-2015



A nos familles

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier très sincèrement notre encadreur, Dr. AGHRAMIOU-RAHMOUNE Naima, pour avoir accepté de nous encadrer, pour ses conseils, ses relectures et surtout pour sa patience.

Notre reconnaissance s'adresse à tous le personnel des directions : du tourisme et de l'artisanat, de la jeunesse et des sport, de la conservation des forêts, ainsi qu'au personnel de l'agence nationale des barrages et transferts.

Nous tenons à exprimer notre gratitude pour Dr. ABRIKA Belaid qui nous a tant aidés.

Nous exprimons notre profonde gratitude pour les membres du jury qui ont bien voulu évaluer le présent travail.

Sommaire

Introduction générale.....	07
-----------------------------------	-----------

Chapitre I : Généralités sur le développement local

Introduction	12
Section 1 : Genèse du développement local.....	13
Section 2 : Le développement local : définition et objectifs	17
Section 3 : Du développement durable au développement local durable.....	20
Section4: Le développement local en Algérie	23
Conclusion.....	33

Chapitre II : les barrages et la politique hydraulique en Algérie

Introduction.....	35
Section1 : (1962-1980), absence de la politique hydraulique	36
Section 2 : la période (1980-1999), le réveil hydraulique.....	39
Section 3 : les infrastructures hydrauliques à partir des années 2000.....	45
Conclusion.....	55

Chapitre III : Le barrage de Taksebt outil de développement local et de valorisation touristique

Introduction.....	57
Section 1 : Le barrage de Taksebt comme ressource territoriale.....	58
Section 2 : impacts du barrage sur le développement local.....	62
Section 3) Perspectives, Menaces et Contraintes	69
Conclusion.....	81

Conclusion générale	83
----------------------------------	-----------

Introduction générale

Durant les années allant de 1945 à 1973, qu'on qualifie de la période de trente glorieuses, l'économie mondiale est caractérisée par un rythme de croissance florissant. Cependant, la moitié des années 1970, était marquée par un ralentissement de la croissance affichant sa limite par la crise keynéso-fordiste. Donnant naissance à un nouveau paradigme de développement économique fondé autour de la réhabilitation de la dimension locale et la valorisation des ressources territoriales à travers l'ensemble des acteurs (société civile, collectivités territoriales, entreprises....) appelé développement local, qui est devenu le nouvel enjeu des différents pays du monde.

Après une mondialisation généralisée de toute la sphère des activités humaines, les hommes cherchent plus que jamais à identifier leurs propres valeurs, leur patrimoine et leurs repères.

Dans le cas de l'Algérie l'importance accordée au développement local s'est apparus dans la poursuite des opérations de dépense d'équipement local (DEL) héritées de la période coloniale durant la période de 1962 à 1996. Ces opérations étaient financées par l'Etat et portaient sur : l'AEP, l'assainissement et l'habitat rural. Les programmes de DEL sont constituées de six articles ; équipements agricoles, équipements hydrauliques, équipements sociales, équipements artisanales. Ces opérations furent plus en moins arrêtées après l'accession de l'Algérie à l'indépendance politique.

Les programmes spéciaux sont démarrées en 1969 par l'établissement des programmes de développement économique rural (DER) en vu de remplacer les anciennes opérations initiées par les autorités coloniales. De 1970 à 1973 les pouvoirs publiques ont mis en place des programmes d'équipements locales des communes (PEC) qui sont considérées comme des outils les plus appropriées à un développement planifié et décentralisé. Les PEL ont porté sur plusieurs domaines tels que les routes, les hôtels, l'habitat, l'assainissement et l'eau potable.

La période de 2^{ème} plan quadriennal 1974-1977 caractérisée par la naissance des PCD. Les PCD représentent théoriquement un instrument privilégié de la planification territoriale à l'échelle locale, leur objectifs est d'assurer la plus large diffusion du développement, la valorisation des potentialités locales et la satisfaction des besoins des populations. Les PCD constituent un cadre adapté aux conditions locales. Lors de leur élaboration, les actions à envisager doivent être hiérarchiques et classée par ordre de priorité (AEP, assainissement, route, etc), en fonction des besoins, des potentialités locales et ce qui a été engagé et réalisé antérieurement.

La commune est la collectivité la plus proche du citoyen. Elle participe à la promotion du développement économique de son territoire et accélère le progrès social.

La prise en charge de la dimension spatiale du développement, s'est concrétisé par l'intensification des actions à travers les plans communaux et par le processus de décentralisation qui se dessine dans les prérogatives et les capacités de réalisation en faveur des collectivités locales.

Notre sujet de recherche porte sur cette question de développement local en Algérie à travers l'infrastructure hydraulique, en l'occurrence le barrage de Taksebt dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Les différents enseignements que nous avons suivi dans le cadre du master de développement local, Tourisme et valorisation du patrimoine, nous ont permis de comprendre que le développement local est la synergie des ressources, des forces, des savoirs faire, des compétences...qui entraînent un développement multidimensionnel par l'homme...

Ce développement local peut être véhiculé par des ressources locales, territoriales ou des facteurs de plus générale d'envergure, telle que la localisation d'équipements infrastructurels, tels que le barrage qui est un équipement à portée régionale pour notre cas. D'autre part, le Master que nous avons suivi nous a permis de voir que derrière toute ressource, il y a une possibilité de valorisation territoriale, un apport pour le tourisme.

C'est dans ce sillage que se situe notre sujet, d'une part, le développement local et d'autre part la valorisation du patrimoine, qui représentent les deux piliers du Master.

Notre sujet a un double objectif, est de tenter de montrer que la question du développement local n'a eu des répercussions sur le terrain que depuis la décentralisation en 1984, alors qu'avant cette période le modèle de développement économique préconisé était basé sur les industries industrialisantes nationales. Mais que paradoxalement certaines infrastructures telles que les barrages ont été les parents pauvres de l'économie autrement dit il y a eu une négligence des autorités.

A savoir, qu'à partir des années 1990, l'Algérie a engagé un processus de réforme vers une économie de marché, et durant les années 1994, il n'y avait pas de croissance, ce qui résulte un manque de moyens financiers pour la réalisation de nouveaux barrages.

L'importante montée des prix du pétrole sur le marché mondial ainsi que le début de la sortie de la crise au début des années 2000 ont permis aux pouvoirs publics algériens d'asseoir une stratégie de développement sur tous les plans, il y a eu tout de même des efforts consentis pour tenter de rattraper le retard en intensifiant l'investissement en eau et infrastructures.

Une stratégie à long terme est adoptée clairement annoncée dans les différents programmes quinquennaux (1999-2004,2005-2009,2010-2014,2015-2019), où ils ont donc engagé une réforme sectorielle, et une mise en œuvre d'une politique d'ordre managérial visant à résorber les déficits par une gestion intégrée des ressources disponibles au moyen de l'actualisation des réaffectations, et la mise en place de systèmes d'interconnexions d'infrastructure d'eau et des transferts dans le but d'accroître les investissements et d'améliorer la gestion du secteur de l'eau.

De ce fait, alors que le pays ne possédait que 44 barrages seulement jusqu'en l'an 2000, 15 nouveaux barrages ont été mis en exploitation durant ces dernières années.¹

L'un des volets importants de ces programmes auquel nous nous intéressons, est la mobilisation de nouvelles ressources en eau pour couvrir les besoins des trois wilayas d'Alger, de Boumerdès et de Tizi-Ouzou. Ce programme comprenait la construction du barrage de Taksebt et l'aménagement de son infrastructure aval (transfert) en direction principalement d'Alger. A cet effet ce barrage constitue un ouvrage artificiel pour préserver les ressources territoriales de la wilaya Tizi-Ouzou.

Problématique de la recherche

Le barrage de Taksebt constitue non seulement un outil pour apporter du développement local mais aussi son corollaire, une valorisation territoriale par le tourisme aboutissant à une dynamique territoriale.

Deux questionnements découlent de ce sujet, dans quelle mesure le barrage de Taksebt constituerait-il un outil de développement local ? Puis voir si cette infrastructure stratégique représenterait un instrument de valorisation touristique?

A partir de notre question principale, nous avons identifiés quatre questions subsidiaires :

1. Quelle est la contribution des acteurs locaux dans la conservation et la valorisation du barrage et ses périmètres?
2. La construction du barrage, à t- elle contribué à l'amélioration durable du bien être de la population notamment?
3. Comment le barrage influe t-il sur l'environnement? A t il des retombées positives sur la production agricole et halieutique par exemple?

¹ TOUIDJENI. Z et BENARAB. A, Université Mentouri de Constantine sécurité hydrique et sécurité alimentaire la stratégie de l'Algérie état des lieux 2014, page 01, format PDF.

4. Comment l'aménagement et l'organisation du territoire contribuent-ils à stimuler des projets valorisant le barrage de Taksebt afin d'insuffler une dynamique territoriale ?

Objectifs de la recherche

- Répondre à nos interrogations, le terrain d'accueil constitue un gisement de ressources multisectorielles, allant de la ressource en eau jusqu'aux autres potentialités caractérisées par une faune et une flore qui constituent des préalables aux projets d'investissement structurants, dont les retombées sont sensées rayonner sur un périmètre plus large que celui de l'infrastructure elle-même.
- L'orientation de la politique publique à travers ses différents dispositifs vers le barrage de Taksebt peut dynamiser le territoire à travers l'implication de l'ensemble des acteurs concernés.
- Etant une ressource territoriale, le barrage de Taksebt peut être considéré comme un catalyseur d'une dynamique de développement local, en effet il est prédisposé à accueillir des projets de développement, notamment touristiques, qui enclencheront une dynamique territoriale.

Méthodologie de la recherche

Afin de traiter notre sujet et de répondre à nos interrogations, nous avons suivi la méthodologie suivante:

- Une recherche documentaire à travers la consultation des ouvrages, des articles de revue, des documents divers...
- Entretiens réalisés auprès des différents services et des directions relatives aux barrages
- Exploitations de documents fournis par (ANBT, DTA, DCF, Direction de l'environnement...)
- Investigation de terrain à travers les visites du site, les entretiens avec les responsables des associations sportives exemple du Rowing club de Kabylie, qui nous ont permis de voir de visu le barrage comme un outil de valorisation du tourisme.

Chapitre 1

***Généralités sur le
développement local***

Chapitre I : Généralités sur le développement local

Introduction

Au niveau local, quel que soit le découpage administratif : communauté, quartier, commune, daïra, wilaya, tous les citoyens (hommes et femmes) de la communauté doivent participer dans les activités en exploitant les ressources disponibles pour produire des biens et des services dans le but de satisfaire les besoins multiples. L'objectif principal, de ces activités est l'amélioration du niveau de vie et le bien-être collectif. Ce processus dynamique est appelé « *le développement local*.»

Nous examinerons dans ce chapitre, le contexte d'apparition de ce processus au niveau mondial, par la suite son émergence en Algérie et l'identification des principaux acteurs locaux. Ainsi donner quelques définitions apportées par de multiples auteurs et ses principales caractéristiques.

Chapitre I : Généralités sur le développement local

Section 1 : Genèse du développement local

A la fin de la deuxième guerre mondiale, au milieu des années 70, les économies capitalistes notamment Américaines et Européennes, ont connu une prospérité qui faisait croire que la croissance est irréversible, elle était sous la protection de l'Etat.

Le choc pétrolier de 1973 et l'entrée des nouveaux pays industriels asiatiques dans les oligopoles traditionnels ont sonné la fin des trente glorieuses. Cette période est caractérisée par le recul de l'Etat et la grande firme comme acteurs de développement. Un nouveau paradigme de développement est apparu qui est le développement local, c'est la montée de la PME et l'implication des acteurs locaux dans le processus de développement. Nous nous interrogeons dans cette section sur la naissance du DL mais surtout le contexte de son apparition.

1.1) Contexte d'apparition

Le concept de DL n'est pas récent dans le temps. Il est apparu vers les années 50 avec l'apparition de la théorie du développement endogène exposée par **John Friedmann** et **Walter Stohr**. Cette approche conçoit le développement comme une démarche partant du bas «développement par le bas », privilégiant les ressources endogènes ou locales¹.

Pratiquement, le développement local remonte aux années 70. Il est considéré comme une réponse à un certain dysfonctionnement dans la démarche de développement à savoir, l'échec du modèle fordiste où c'était l'Etat et la grande firme qui étaient les seuls acteurs de développement.

La crise du système fordiste est liée selon l'école de la régulation à 04 interprétations:

- D'abord, l'épuisement du système technique qui s'explique par le ralentissement de la productivité, alourdissement du capital et saturation de la demande finale ;
- Ensuite, problèmes liés à l'organisation du travail : hausse du travail de contrôle, grèves contre l'organisation du travail, absentéisme et problème de qualité de travail.
- La fin de la production de masse, de produits standardisés : demande de produits différenciés, excessive, rigidité des combinaisons productive ;

¹Rapport N°1 : « le développement local : concept, stratégies et benchmarking », débat sur la promotion du développement local en Algérie, septembre 2011, page 11.

Chapitre I : Généralités sur le développement local

- Enfin, l'éclatement du régime international : mise en concurrence des systèmes productifs nationaux, remise en cause des règles du jeu d'après guerre et l'instabilité internationale délègue la base du fordisme².

Pour les régulationnistes la raison de cet échec revient au manque de la flexibilité de la grande échelle suivi du choc pétrolier de 1973, la baisse de la productivité et la détérioration des conditions du travail. Cette période est marquée par la fin des trente glorieuses.

A cet effet, une nouvelle réflexion est apparue, elle s'inscrit dans un cadre basé sur la petite échelle notamment sur les PME. La PME se caractérise par une forte flexibilité. Cette réflexion est basée sur l'initiative locale qui va faire participer tous les acteurs locaux à savoir : les entreprises, les citoyens, les associations..., d'où l'appellation « développement local ». Elle a permis de relancer une dynamique de développement. Au cœur de laquelle, la PME semble être mieux armée pour s'adapter à de telles mutations.

Au cours des années 1970 et 1980, on a assisté à un développement d'entreprises qui se sont multipliées et sont devenues des créatrices d'emploi. L'exemple de réussite de la PME de la région de l'Est et du centre de l'Italie appelé par la suite « la troisième Italie » est édifiant. Cette forme localisée d'organisation de la production est appelée les districts industriels (Alfred Marshall, 1890), puis dans le reste de l'Europe et du monde avec les systèmes productifs locaux (Courlet C., Pecqueur B, 1991). Pour Becattini, « *le district industriel renvoie à une entité socio-territoriale caractérisée par la présence active d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises dans un espace géographique et historique donnée. Dans tous les cas, les institutions locales (municipalité, corporations, associations professionnelles, etc.) en liaison avec les institutions nationales peuvent contribuer grandement à la régulation des relations de coopération. Ce faisant, la flexibilité et l'intégration sont favorisées par la proximité géographique* »³

L'analyse de ces systèmes locaux de production qui est basée sur les PME a permis de poser la question du développement. De nombreux travaux vont s'intéresser à cette forme de production (SPL) qui est considérée comme un exemple paradigmatique de développement local.

²Husson. M, « l'école de la régulation après la crise », In "École de la régulation et critique de la raison économique" *Futur antérieur*, L'Harmattan, septembre 1994.

³ Collectif de recherche CRISES-ANGUS, Étude réalisée sous la direction de Lévesque. B Fontan J-M, Klein. J-L : « Les systèmes locaux de production : Conditions de mise en place et stratégie d'implantation pour le développement du Projet Angus » Université du Québec janvier 2006, page 15.

Chapitre I : Généralités sur le développement local

Au niveau politique, l'Etat a joué un rôle important dans l'éclosion du paradigme de DL à travers : la décentralisation, la privatisation et la déréglementation.

Essayons maintenant de voir le contenu de ces trois volets :

1.1.1) La décentralisation

Ce n'est qu'au début des années 80 que la décentralisation s'est élargie en France et en particulier en Europe de l'Ouest. Elle va être intégrée dans le domaine de l'économie pour faire face à la crise et ensuite découvrir une nouvelle discipline de développement qui est le développement local. La décentralisation constitue un nouvel outil de gouvernance. Plusieurs définitions sont apparues, du dictionnaire de lexique, la décentralisation est « *un système d'administration consistant à permettre à une collectivité humaine ou à un service de s'administrer eux-mêmes sous le contrôle de tutelle de l'Etat en les dotant de la personnalité juridique, d'autorité propre et de ressources* ». ⁴

En Algérie, la thématique de la décentralisation est apparue avec les réformes entreprises durant les années 1980 et prend une acuité particulière ces dernières années. Elle se pose le plus souvent comme réaction à un excès d'Etat et surtout à un excès de centralisation qui loin de produire les effets escomptés et/ou promis en termes de développement et de réduction des inégalités, semble au contraire avoir abouti à un plus grand atomisme de la société, à une dépossession de ces initiatives et d'une dynamique à tous les niveaux. ⁵

1.1.2) La privatisation et la déréglementation

La privatisation des entreprises publiques et la déréglementation des marchés publics ont caractérisé les Etats du nord durant la décennie 80 et les Etats du sud à partir des années 90 dans l'objectif de réduire l'emprise de l'Etat sur l'économie et faire face à la crise.

1.1.2.1) La privatisation

Selon le dictionnaire de lexique des termes juridiques, la privatisation est :

1° « *Action de confier au secteur privé des activités jusque-là gérées en régie directe par une personne morale de droit public.*

⁴ Dictionnaire de lexique des termes juridiques, Ed Dalloz, paris, 2001, page 177.

⁵BOUZINA-OUFRIHA. F.Z, « La décentralisation au service du développement local » ? Colloque International UMMTO, 27-28 novembre 2004, page 08.

Chapitre I : Généralités sur le développement local

2° Action de transfert au secteur privée le capital d'entreprise appartenant à la puissance publique, et qui, très souvent avaient fait l'objet auparavant d'une nationalisation.

C'est un transfert du secteur public vers le secteur privé par de multiples modalités à savoir : l'autonomie des entreprises, contrat de management, assistance au management...ce sont des transferts simples, comme il y a des transferts totaux de propriété : actionnariat ouvrier, offre publique d'actions, vente d'actifs... »⁶.

La privatisation est une réalité économique incontournable en Algérie. Elle a fait recours à ce processus dans l'objectif de relancer l'économie et de réduire la dette extérieure du pays. C'est un moyen pour sauvegarder les entreprises publiques et les postes de travail, mais aussi la compression d'effectifs en raison des départs à la retraite, les retrairais anticipées et les départs volontaires.

1.1.2.2) La déréglementation

Dans le cadre du libéralisme économique pratiqué par la plupart des grands Etats, cette politique est mise en place dans l'objectif de supprimer le plus grand nombre possible des réglementations imposant des contraintes aux opérateurs économiques, telle que la fixation de prix minimum ou des disciplines en matière de concurrence. On dit aussi : dérégulation.⁷

La déréglementation et la privatisation se confondent du fait que la déréglementations est définie comme une privatisation des entreprises d'utilité publique ayant longtemps fait l'objet de monopole de l'Etat.

Le processus de déréglementation en Algérie a adopté le même schéma que celui des pays anglo-saxon, et surtout qu'il ressemble beaucoup aux models européens, particulièrement celui de la France.⁸

Enfin, la déréglementation et la privatisation permettent un transfert de pouvoir détenu par l'Etat dans le domaine économique vers des opérateurs privés, ce qui implique une multiplication des acteurs économiques de petite taille soit pour la sous-traitance en ce qui concerne les grands projets, soit pour réaliser des projets eux mêmes à rayonnement local.

⁶ Dictionnaire de lexique des termes juridiques, op cité, page 439.

⁷ Idem, page 199.

⁸ GORMIT. A, « Le processus de déréglementation dans les industries de réseaux, présentation de l'expérience algérienne dans la télécommunication », mémoire de magistère en sciences économiques, UMMTO, 2004, page 188.

Chapitre I : Généralités sur le développement local

Cela conduit à la conception d'un développement basé sur les initiatives locales. La décentralisation, la privatisation et la déréglementation constituent une stratégie menée par l'Etat en période de crise afin d'alléger ses charges. En Algérie ces politiques constituent un instrument au service d'une plus grande efficacité.

Dans cette section, nous avons pu voir que la genèse du développement local s'est imposée avec la nécessité du moment. Avec la fin du fordisme et les exigences du monde moderne, les territoires sont devenus le réceptacle du développement. L'Etat joue un rôle primordial dans l'apparition du paradigme du développement local à travers la décentralisation, la privatisation et la déréglementation.

Essayons maintenant, dans la section suivante de citer les définitions et les objectifs du développement local.

Section 2 : Le développement local : définition et objectifs

Le développement local est un processus visant l'amélioration de la qualité de vie des citoyens d'une communauté donnée, à travers la création de l'emploi et des activités. Le développement local est basé sur l'implication et la participation collective des acteurs économiques, sociaux et environnementaux dans la finalité de trouver des solutions aux problèmes des collectivités locales.

Le concept de développement local a eu plusieurs définitions, on peut en citer quelques-unes.

2.1) Définitions du développement local

Il existe de multiples définitions du développement local. Cependant nous allons citer les plus reconnues :

Xavier GREFFE (1984) donne la définition suivante du développement local :

« Un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies. Il sera le produit des efforts de sa population. Il mettra en cause l'existence d'un

Chapitre I : Généralités sur le développement local

projet de développement intégrant ses composantes économiques, sociales et culturelles. Il fera d'un espace de contiguïté un espace de solidarité active »⁹.

Une deuxième définition nous la devons à **Bernard PECQUEUR** : « *ni mode, ni model, le développement local est une dynamique qui met en évidence l'efficacité des relations non exclusivement marchandes entre les hommes pour valoriser la richesse dont ils disposent* »¹⁰

Enfin selon **Georges Benko (2001)** : « *le développement local, c'est une stratégie de diversification et d'enrichissement des activités sur un territoire donné à partir de la mobilisation de ses ressources (naturelles, humaines et économiques) et de ses énergies s'opposant aux stratégies d'aménagement du territoire centralisées.* »¹¹

A partir de ces définitions, on peut retenir que le développement local est un processus de transformation socio-économique et culturelle, opéré sur un espace donné, dans le but d'améliorer le bien-être des populations locales. Cette transformation doit être basée sur la mobilisation d'un grand nombre d'acteurs locaux.

Ces définitions revêtent les dimensions essentielles du développement local.

2.1.1) Les dimensions du développement

On a distingué quatre dimensions du développement local:¹²

- 1- **La dimension économique** vise le déploiement d'un ensemble d'activités de production et de vente de biens et services;
- 2- **La dimension locale** touche la mise en valeur des ressources locales d'un territoire donné, où s'engagent les principales composantes d'une communauté;
- 3- **La dimension du développement économique communautaire se veut sociale et politique.** Elle vise la revitalisation économique et sociale d'un territoire en intervenant au niveau de l'emploi, du logement, de la formation, de la santé et des services sociaux. Elle cherche à favoriser la réappropriation de son devenir économique et social par la population résidente ;
- 4- **La dimension communautaire** où la communauté est le centre d'intérêt de l'intervention.

⁹ GREFFE. X, « Les enjeux économiques de la décentralisation », 1984.

¹⁰ PECQUEUR.B : « le Développement local mode ou modèle », Edition Syros, paris 2000, page 128.

¹¹ Benko. B, « Lexique de géographie économique », Edition Armand Colin, Paris 2001, page 95.

¹² Rapport N°1 : « Le développement local : concept, stratégies et benchmarking », op. cite, page 9

Chapitre I : Généralités sur le développement local

Le développement local nécessite la réunion des ces quatre dimensions, qui définit une approche de développement appelée : développement économique communautaire (DEC).

2.1.2 : Caractéristiques du développement local

Au-delà de la diversité des approches, voire des divergences entre les auteurs, l'étude épistémologique de la notion de développement local fait ressortir un consensus autour d'un certain nombre de caractéristiques :¹³

- Le développement local est une réaction voire un rejet du modèle économique dominant et une voie alternative par rapport aux politiques de développement centrées, il émerge dans un contexte de crise ;
- Le développement local est un pari sur le potentiel du milieu, et sa politique tend à enclencher l'éclosion d'une dynamique locale spécifique ;
- Le développement local est global, il possède des dimensions culturelles, économiques et sociales d'un territoire et basé sur des ressources et des forces endogènes il consiste à trouver les obstacles qui empêchent le territoire de décoller;
- Le développement local n'est pas un model à transposer sur d'autres territoires, où chaque territoire véhicule une problématique d'aménagement et de développement spécifique.

2.1.3) Les conditions du développement local

Le succès d'une démarche de développement local nécessite que quelques conditions de base soient remplies. Elles sont regroupées en trois volets : l'existence d'une communauté locale, le partenariat et un climat propice à l'action :¹⁴

- **Une volonté politique locale** : c'est une condition indispensable pour la réalisation d'un projet de développement. Elle nécessite l'existence d'un projet et des moyens adéquats pour sa réalisation.
- **L'existence d'une communauté locale** : la participation et l'implication active de la population sont essentielles à toute initiative de développement local. Plus la

¹³ MOUSSAOUI. A, « Aménagement du territoire et développement, vérification de la relation à travers l'étude de la pertinence et de l'opérationnalité du P.D.A.U, cas des communes de la daïra de M'chedellah, (wilaya de Bouira), mémoire de magistère en sciences économiques, UMMTO 2003, page 36.

Chapitre I : Généralités sur le développement local

participation est élevée et plus les chances de réussite d'un projet sont probantes. Cette condition concerne l'importance du territoire ; il est nécessaire de déterminer les territoires d'intervention selon les actions désirées et les intérêts communs. Ces derniers ne cadrent pas toujours aux territoires définis par l'Etat mais ils correspondent toujours aux lieux où les citoyens se retrouvent, où le sentiment d'appartenance et d'identité des communautés concernées se fait sentir.

- **Le partenariat** : l'établissement de partenariat et la création de réseaux d'échanges doivent exister dans le cadre du développement local et une volonté d'agir collectivement pour résoudre les problèmes qui doivent s'y manifester. Ainsi, les représentants des secteurs : privé, public et communautaire, choisissent de travailler ensemble, malgré les intérêts parfois divergents, afin de développer une participation intersectorielle et des interventions transversales. De véritables partenariats doivent ainsi s'établir entre tous les intervenants du milieu et plus particulièrement entre le pouvoir politique et les partenaires socioéconomiques.
- **L'existence d'un climat propice à l'action** : l'émergence d'un environnement et d'un climat propice à l'action s'établit souvent par un processus de réflexion qui permet la fixation d'objectifs communs et l'identification de projets concrets. Ce processus permet d'établir des plans, de fixer des orientations et de retenir des objectifs pour concentrer tous les efforts de chacun des acteurs dans la même direction. La réalisation des projets de développement local exige enfin un processus d'organisation minimal qui permet de mettre en place les structures nécessaires à l'encadrement et au soutien des efforts de revitalisation économique et sociale des communautés.

2.2) Objectifs du développement local

Les objectifs du développement local sont nombreux, on peut distinguer :

2.2.1) Les objectifs politiques et sociaux :

Le développement local vise l'amélioration du cadre de vie des personnes de la communauté locale par la création de l'emploi, la répartition de la richesse, l'amélioration du milieu de vie par l'aménagement du territoire en impliquant tous les acteurs locaux¹⁵.

¹⁵ Idem page 29

Chapitre I : Généralités sur le développement local

2.2.2) Les objectifs économiques

A l'ajout de ces objectifs politiques et sociaux, on a distingué aussi des objectifs économiques qui sont liées aux objectifs sociaux¹⁶ :

- Faciliter le développement économique local ;
- Le développement local vise à améliorer l'économie locale, non seulement en terme financier (meilleure recette sur le territoire), mais également en termes d'emploi, de maintien de l'activité... un meilleur partenariat entre les acteurs locaux ;
- Enfin le développement local peut permettre le désenclavement des territoires jusque-là un peu isolé en améliorant les moyens de transport, de communication, ...

Les différentes définitions, nous montrent bien les différentes facettes qu'implique le développement local. Au-delà des seules préoccupations économiques, le développement local traduit en effet des dimensions sociales, culturelles, environnementales, mais surtout la dimension participative, puisque le développement local implique l'ensemble des acteurs de l'économie et de la société.

Section 3 : Du développement durable au développement local durable

La mise en place d'un développement local durable se justifie par l'existence de différents facteurs comme : « la crise économique, la mondialisation de l'économie, la crise des valeurs culturelles, la globalisation culturelle, la complexité globale et le principe de durabilité »¹⁷. Le terme de développement local durable reste une notion très abstraite à définir et surtout à cerner. Il semble donc essentiel, avant d'aborder cette définition, de définir la notion de développement durable.

3.1) Qu'est-ce qu'un développement durable ?

Le concept de développement durable n'est pas récent, il trouve ses origines théoriques dans le milieu du XIXe siècle. Il a été officiellement introduit dans le rapport : «

¹⁶ DUPE, L., « Le marketing touristique, un outil pertinent pour le développement local, touristique et culturel », université de Toulouse, 2007, page 12.

¹⁷ MUTOMBO, E-J-K « Agenda 21 local bientôt quinze ans de mise en œuvre du développement durable au niveau local: définitions, avancées et obstacles, Institut de Gestion de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire, France 2006, page 19.

Chapitre I : Généralités sur le développement local

Notre avenir à tous » de la Commission des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Rapport Brundtland) en 1987. Ce concept, qui vise à lier le développement économique et social, la protection de l'environnement et la conservation de la nature, est apparu progressivement entre 1970 et 1987.

Ultérieurement, et peu après l'apparition du concept « croissance zéro » développé par le Club de Rome en 1970, la conférence de Stockholm de 1972 sur l'environnement a conduit les Nations Unies à élaborer et arranger une sorte d'un développement respectueux de l'environnement et un modèle de gestion efficace des ressources naturelles. Dans le rapport « Notre avenir à tous » de la commission des Nations Unies (CMED), on définit le développement durable comme: « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs* »¹⁸.

Cette définition a besoin d'être complétée d'une dimension territoriale, d'où la proposition complémentaire suivante : « satisfaire les besoins locaux sans compromettre la capacité des entités territoriales de rang supérieur à assurer leur propre viabilité ».

C'est pourquoi le développement durable conduit à privilégier une problématique formulée en termes de différenciation et d'orientation des espaces.

En 1991, la nouvelle stratégie mondiale de la conservation de la nature publiée par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), le Fonds Mondial pour la Nature (WWF) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) définit le développement durable comme:« le fait d'améliorer les conditions d'existence des communautés humaines, tout en restant dans les limites de la capacité de charge des écosystèmes ». La déclaration de Rio 1992 (adopté par les représentants de 170 pays) précise que le développement durable est centré sur le droit des êtres humains à une vie saine et productive en harmonie avec la nature, et que le droit au développement doit être réalisé de façon à satisfaire équitablement les besoins relatifs au développement et à l'environnement des générations présentes et futures. Principalement, on peut considérer ce concept du développement durable comme cette notion qui tente à relier le développement et le respect de la nature, et c'est grâce au Rapport Brundtland, 1987 que ; le concept est devenu le cri de

¹⁸RADJAL. O, « vers un développement urbain durable, Phénomène de prolifération des déchets urbains et stratégie de préservation de l'écosystème, Exemple de Constantine », thèse de doctorat, université Mentouri, 2005, page 22.

Chapitre I : Généralités sur le développement local

ralliement de tous ceux qui s'intéressent au développement économique et à la protection de l'environnement¹⁹.

Le développement durable constitue alors un modèle de développement qui respecte les principaux équilibres naturels de la planète (la conservation et l'amélioration de la nature), et répond aux besoins fondamentaux des populations sans détruire les écosystèmes, et crée des solidarités entre tous les territoires à l'échelle mondiale.

Le rapport Brundtland a aussi apporté une vision intergénérationnelle en s'appuyant sur des concepts comme le « bien-être » et la justice sociale. Le constat de ce rapport est clair, nous allons devoir faire face à des menaces écologiques d'ampleur mondiale. Pour la première fois dans l'histoire, l'homme créerait les conditions de sa propre disparition. Deux risques majeurs sont notamment signalés, les changements climatiques liés à l'accumulation des gaz à effet de serre et les questions liées à la couche d'ozone.

Par la suite, le sommet de la terre de Rio en 1992 confirmera les conclusions issues du rapport Brundtland. De ce sommet sera issu l'Agenda 21, cet agenda contient un ensemble de mesures visant à l'amélioration de la situation pour que les générations futures n'aient pas à assumer les erreurs de leurs ancêtres. Cet Agenda 21 existe aussi à l'échelle locale et porte le nom d'Agenda 21 local.²⁰

3.1.1) L'agenda 21 local

L'Agenda 21 local « est un programme d'actions, définissant les objectifs et les moyens de mise en œuvre du développement durable du territoire. Il est élaboré par la mise en cohérence des objectifs de la collectivité et en concertation avec l'ensemble des acteurs socio-économiques... »²¹.

Il est nécessaire de penser globalement et d'agir localement. De ce fait il est recommandé aux collectivités locales dans leur ensemble et ce, dans tous les pays, d'entreprendre une démarche de contact et de consultation auprès des populations afin de parvenir à un large consensus pour ce qui est de l'agenda 21 local pour les collectivités. Grâce à cette consultation et à l'élaboration d'un accord global que les collectivités locales peuvent obtenir des informations auprès des citoyens, des organismes locaux communaux, des

¹⁹ COMELIAU. L, HOLEC, L-N, et PIECHAUD, J-P, « Approche territoriale du développement durable, repères pour l'agenda 21 », 2001, page 16.

²⁰ RADJAL. O, op cite, page 25.

²¹ BLAIS. P et CARON. A, « Agenda 21 local d'aménagement et de développement plan d'urbanisme : trois outils d'une même démarche ? », MAMR avril 2007, page 1.

Chapitre I : Généralités sur le développement local

entreprises commerciales et industrielles et parvenir ainsi à une meilleure formulation des stratégies les plus adéquates²².

3.1.2) Les 3 piliers du développement durable

Le développement durable repose sur trois piliers essentiels :

- **Efficacité économique**, il s'agit d'assurer une gestion saine et durable, sans préjudice pour l'environnement et le social.
- **Équité sociale**, il s'agit de satisfaire les besoins essentiels de l'humanité en logement, alimentation, santé et éducation, en réduisant les inégalités entre les individus, dans le respect de leurs cultures.
- **Qualité environnementale**, il s'agit de préserver les ressources naturelles à long terme, en maintenant les grands équilibres écologiques et en limitant des impacts environnementaux.

Ces trois piliers sont complémentaires, si on ne respecte pas l'un d'eux, il y 'aura un déséquilibre et des impacts sur l'autre niveau et de cette façon l'objectif recherché qui est la durabilité ne sera pas réalisée.

3.2) Le développement local durable

Première définition : « *le développement local durable est un processus grâce auquel la communauté participe au façonnement de son propre environnement dans le but d'améliorer la qualité de vie de ses résidents. Cette démarche nécessite une intégration harmonieuse des composantes économique, sociale, culturelle, politique et environnementale. La composante économique devient souvent une priorité vue l'importance pour chacun d'être en mesure de gagner sa vie et de subvenir de manière satisfaisante à ses besoins et ceux de ses proches. Cette approche est avant tout un phénomène humain où les projets et l'action, plus que les institutions et les politiques, mobilisent l'ensemble des intervenants de la communauté de chacun des arrondissements* »²³.

Une deuxième définition de **Bernard Pecqueur** : « *d'une manière générale, le développement local durable, sous ses aspects les plus spontanés, décrit les modalités d'adaptation et d'initiative autonome des producteurs de biens et services aux mutations*

²²Idem Page 12.

²³Cette définition a été mise en place par le groupe d'étude sur le développement local de Montréal lors d'un sommet le mardi 9 avril 2002. Ce groupe était animé par Monsieur Paul Prevost, spécialiste en développement local et attaché à l'Université de Sherbrooke.

Chapitre I : Généralités sur le développement local

profondes que connaît l'économie mondiale. Ce passage par une reterritorialisation des stratégies d'acteurs s'accompagne d'une mondialisation des échanges. Cela tendrait à démontrer que, aujourd'hui, l'internationalisation des marchés exige comme qualité première la capacité à s'adapter et innover, plus que la seule capacité à produire. Le territoire devient le creuset des mutations planétaires. Bref, le local et le mondial sont les deux facettes d'un même mouvement d'ajustement. Le développement local n'est pas une idéologie en ce sens qu'il ne trace pas de chemin prospectif unique. La redistribution des cartes, dont il n'est que le signe, va assurément produire de nouvelles inégalités entre ceux qui auront su s'adapter et les autres. Seuls les critères de la différenciation des espaces changent. La gestion de ces nouvelles inégalités par des compromis et des politiques publiques qui restent encore largement à découvrir »²⁴.

Un développement durable n'est pas réalisable au niveau international sauf si les entités qui composent cet ensemble, chacun à leur niveau (nations, collectivités, groupes et individus), agissent en ce sens.

Section4: Le développement local en Algérie

L'émergence du développement local en Algérie est passée par deux phases depuis l'indépendance. La première phase est à partir des années 1974 dans le plan quadriennal, et la seconde phase est à partir des années 1984 avec la décentralisation. Ce processus nécessite une concertation entre tous les acteurs locaux afin de définir les besoins.

Dans cette section, nous allons essayer de définir ces deux phases, ainsi que les acteurs intervenant dans la démarche du développement local.

4.1) La démarche algérienne vers le développement local

Dès les premières années de l'indépendance, l'action du pouvoir central était en faveur des régions afin d'éliminer les disparités régionales, à travers les programmes spéciaux à des années 1966 et des programmes d'équipements des années 70. Cette démarche poursuivie par l'Etat s'inscrivait dans une perspective régionales plutôt que locale. C'est une période

²⁴ PECQUEUR. B, « *Le développement local* », Paris 2000, Syros, p.129.

Chapitre I : Généralités sur le développement local

caractérisée par la planification et le centralisme. Tous les projets ont été décidés par l'Etat, les citoyens et les entreprises ont été exclus²⁵.

La première phase du développement local commence par la mise en œuvre du plan quadriennal (1974-1977), qui présente un plan communal destiné à regrouper toutes les interventions locales. Ce plan met en place deux mesures du développement local : les plans communaux de développement (PCD) et les programmes d'industrialisation locale (PIL). Cette première phase de développement a montré beaucoup d'échec en raison de la crise du système centralisé. A cet effet, une décentralisation des projets semble nécessaire. C'est jusqu'aux années 80 que le développement local en Algérie a commencé à se faire sentir notamment à travers la décentralisation²⁶.

Durant les années 80, une seconde phase d'émergence du développement local a commencé. C'est le désengagement de l'Etat avec la promulgation des lois n°88-02 du 12/01/1988 qui concerne la nouvelle organisation de la planification, la loi 90-08 et 90-09 du 07/04/1990 relative à la commune et à la wilaya ainsi que la loi n°93-12 du 05/10/1993 relatives aux investissements. La période allant de 1993 à 1998, le pays était soumis au plan d'ajustement structurel (PAS). A cet effet le modèle de développement a été abandonné. A partir des années 2000, un programme de soutien à la relance économique (PSCE) a été lancé favorisant la création de PME-PMI, avec des structures d'accompagnement à l'exemple de l'agence nationale de soutien à l'emploi de jeune (ANSEJ), ainsi que des projets d'infrastructures ont été lancés afin d'améliorer les conditions de vie des populations à savoir : la santé, l'éducation et l'alimentation en eau potable. C'est à partir de là que les pouvoirs publics ont pris réellement la problématique de l'eau, c'est le réveil hydraulique à travers la construction des infrastructures hydrauliques (les barrages). Cela permet l'élargissement des espaces irrigués dans le but de soutenir la stratégie de sécurité alimentaire²⁷.

Le PSCE est suivi d'un plan complémentaire de soutien à la croissance économique (PCSC), (2005-2009). Il a comme objectifs l'amélioration des conditions de vie et le développement

²⁵Arhab. B, « La décentralisation comme moyen de mobilisation pour le développement ». In, Ferguene.

A, « Gouvernance locale et développement territorial : le cas des pays du sud », le Harmattan, Paris, pp. 163-173.

²⁶Ecrément. M (1986), « Indépendance politique et libération économique : un quart de siècle du développement de l'Algérie 1962-1985 », Entreprise Algérienne de Presse (Alger), Office des (Alger) et Presses Universitaires de Grenoble (France), p. 160.

²⁷Mezouaghi. M, « Les territoires productifs en question(s) : Transformations occidentales et situations maghrébines », Alfa. Maghreb et sciences sociales. IRMC : Tunis, Maisonneuve & Larose : Paris. pp. 69-85.

Chapitre I : Généralités sur le développement local

des infrastructures notamment hydraulique afin de rattraper le retard et répondre aux besoins de la population ainsi que d'autres secteurs agricoles et industriels.

Dans le SNAT- 2025 le développement local fut lent à ressentir, en raison de la centralisation des décisions qui est trop exagéré. En effet, il faut qu'il y'est une association avec les acteurs locaux afin de définir les besoins locaux.

Dans le prochain point nous allons identifier les principaux acteurs du développement local en Algérie.

4.2) Les acteurs du développement local en Algérie

Afin d'atteindre les objectifs que trace le processus de développement local, il est nécessaire d'introduire tous les acteurs locaux à savoir²⁸ :

4.2.1) Les opérateurs sociaux-économiques

Ce sont les entreprises porteuses de projets. Au niveau local, il existe deux organismes de développement local : la chambre de commerce et d'industrie et l'office de promotion des investissements (OPI).

La chambre de commerce assure une mission représentative, consultative, administrative et d'expansion économique au niveau local. Elle se charge :²⁹

- De fournir aux pouvoirs publics (la commune) les renseignements, les avis et les suggestions sur la question qui porte sur les activités commerciales, industrielles ou de services ;
- De présenter leurs points de vue sur les moyens de développement de l'activité économique ;
- D'assurer la représentation de leurs partenaires auprès des pouvoirs publics ;
- De participer avec la chambre Algérienne du commerce et d'industrie (CACI) aux manifestations économiques internationales ;
- De fournir toutes les informations et données sollicitées par les promoteurs d'investissement étrangers ;

²⁸ MOULAI. K, « le développement local : analyse du potentiel économique d'une commune. Cas de la commune d'AZAZGA (Tizi Ouzou) », mémoire de magister, UMMTO, 2007, page 10.

²⁹ Idem, page 11.

Chapitre I : Généralités sur le développement local

- D'organiser toutes manifestations économiques telles que les foires, séminaire, visites d'entrepreneurs étrangers, et de participer aux initiatives des collectivités locales en coopération avec leurs homologues étrangers.

L'office de promotion des investissements (OPI) joue un rôle important en tant qu'acteur du développement local. Il est chargé : d'agir pour le compte des collectivités locales, dans l'étude et l'aménagement d'espace foncier industriel susceptible de recevoir des PME/PMI en application des instruments d'urbanisme et d'aménagement ;

- De rétrocéder les terrains aux utilisateurs conformément aux délibérations du comité d'assistance de localisation et de promotion des investissements.
- L'organisation et l'animation des services communs à l'ensemble des opérateurs et la réalisation des équipements correspondants ;
- La prospection d'investissements nationaux ou étrangers ;
- L'assistance à la création de PME/PMI ;
- La recherche de financement, d'engager des relations d'affaires et d'échange avec les organismes étrangers et initier des rencontres et séminaire.

4-2.2) Les élus

L' élu joue un rôle d'animateur et de meneur d'opération depuis l'expression individuelle des besoins reconnus par l'ensemble de la population jusqu'à la mise en place de moyens de satisfaction. C'est l'élément essentiel de toute structure, de tout système. Il détermine l'évolution à l'échelle locale et cela par ses capacités, ses agissements, son savoir et sa volonté. A ce titre l' élu doit avoir³⁰ :

- Une grande conscience des besoins ;
- Une lucidité sur les problèmes à résoudre, les intérêts et les stratégies à mettre en œuvre ;
- Une bonne maîtrise sur tous les plans afin de créer les moyens de surmonter les difficultés qui se présentent au niveau local.

4.2.3) l'université

³⁰ Idem, page 12.

Chapitre I : Généralités sur le développement local

L'université est le milieu qui permet la formation et la recherche de formateurs et de cadres techniques indispensables au développement parce que ce dernier nécessite la maîtrise de la technologie importée et la capacité de les adapter aux spécificités locales.

4.3) la société civile

la société civile est l'ensemble des citoyens dans la diversité de leurs appartenances professionnelles et sociales qui constituent la société et qui expriment leur initiative et leur volonté de participer à travers des organisations associatives et structures diversifiées ayant pour finalité de concourir à la poursuite d'objectifs à caractères économiques, sociaux, culturels, éducatifs, humanitaires, civique ou autres ne dépendants pas de la sphère politiques ou étatique.

La société civile n'a pas une définition précise, elle est considérée comme ce qui n'est pas gouvernement. Sa définition et son analyse se feront à travers l'étude du mouvement associatif.

L'Algérie a un potentiel en ressources humaines et matérielles qui lui permet de mieux réussir en matière de développement. La contribution des associations de développement consacrerait la participation efficace de la société civile. L'approche participative est considérée comme une opportunité pour les citoyens de s'engager en tant que partie prenante des projets et programmes de développement local.

4.4) Emergence de nouveaux acteurs de développement dans la wilaya de Tizi Ouzou

A partir de la fin des années 80, l'Algérie s'est engagée dans les réformes des dispositifs institutionnels. Ces réformes commençaient à générer des effets qui vont ouvrir la voie à l'apparition de nouveaux acteurs et à la mise en place de nouveaux outils d'intervention et d'action³¹. Ces réformes exigent d'être appréhendées dans certains domaines (la finance des collectivités locales).

Le développement local a connu l'émergence de nouveaux acteurs publics, issus des impacts de la libéralisation et de transition vers l'économie de marché. Ces acteurs sont :

³¹ Revue campus N°05 « le développement local dans la wilaya de Tizi Ouzou : potentialités, contraintes et perspectives » ; OUSSALEM. M, université de Tizi Ouzou.

Chapitre I : Généralités sur le développement local

- La caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) : ce dispositif contribue significativement à l'épanouissement du marché des ; il intervient dans le cadre de création d'entreprises par les demandeurs d'emploi.
- Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) : elle agit sur l'apparition de micro entreprise.
- Le développement de structures de gestion de fonciers (SOGI, Agence foncière) intervenant dans l'aménagement de zones d'implantation d'investissements ;
- Les efforts d'adaptation ont été engagés par les organes déconcentrés de l'Etat qui ont été créés au niveau de l'administration de la wilaya :
 - Une direction de la PME ;
 - Une direction de l'emploi ;
 - Le CALPI (un comité de Promotion de l'investissement) chargé de soutenir les investissements privés et de faciliter l'accès au foncier industriel ;
 - Le FNDRA (Fond National de Régulation et Développement Agricole).

Les institutions financières à savoir les banques par excellence, ont connus des évolutions remarquables du point de vu de développement local : le développement des réseaux et l'extension de couverture géographique permet d'élargir l'accès aux services bancaires et de mieux collecter l'épargne. Cependant les progrès de la décentralisation du fonctionnement des banques permettent de rapprocher les créateurs d'activités et des centres de décision. Bien entendu il reste toujours de fortes entraves liées à l'information et à la méconnaissance des marchés par les banques et les créateurs d'entreprises.

Les acteurs privés tels que les artisans, les agriculteurs et industriels possèdent des institutions représentatives par des chambres consulaires qui sont : chambre du commerce et de l'industrie, chambre de l'agriculture et la chambre de l'artisanat et des métiers. Ces chambres représentatives permettent à leur tour d'ouvrir la possibilité d'être des acteurs animateurs, d'intermédiation et de mise en œuvre des institutions d'encadrement de l'économie.

Enfin, sans oublier le mouvement associatif directement lié à la réalisation des objectifs assignés au développement local. Deux types d'association œuvrent dans ce sens :

- les associations villageoises à caractère social ;

Chapitre I : Généralités sur le développement local

- les associations à caractère professionnel : qui jouent un rôle déterminant dans les dynamiques de développement local (diffusion de l'information)

Ce grand ensemble d'acteurs intervient à travers plusieurs principaux outils en faveur du développement local à savoir :³²

- *l'aménagement du territoire* qui définit les grandes orientations et fixe le cadre de développement des zones;
- *une politique de décentralisation* appuyée par la déconcentration des structures de l'État;
- *la gouvernance locale* définie comme l'ensemble des interactions entre les acteurs d'une communauté locale (le secteur public, le secteur privé et la société civile) orientées vers la définition d'un projet global commun et de projets spécifiques de développement des collectivités;
- *la participation citoyenne* qui s'exprime au sein des structures de gouvernance locale;
- *le financement* via la fiscalité nationale et locale et les agences internationales.

L'Etat exerçait un quasi-monopole sur toutes les sphères d'activité économique et sociale. Des progrès importants restent à faire en matière d'efficacité. Pour plus d'efficacité il devrait former ses agents de développement à tous les niveaux.

Pour conclure, on peut dire que le développement local nécessite la mobilisation de tous les acteurs locaux, et avoir un point de vue commun d'efficacité, d'équité et de stabilisation macro-économique.

³²Rapport n°1 « Développement local : Concepts, Stratégies et Benchmarking », op cité, page 12

Chapitre I : Généralités sur le développement local

Conclusion

Le développement local est vu comme une réponse efficace à la crise des années 70. C'est la recherche d'un équilibre local par le biais de l'autosuffisance. Le développement local est un processus grâce auquel les citoyens ou la communauté participent à initier des projets de développement dans le but d'améliorer la qualité de vie. C'est une démarche qui nécessite l'intégration des composantes : économiques, sociales, culturelles, politiques et environnementales. A partir de la recherche d'allocation des ressources nécessaires.

La finalité du développement local est de faire en sorte que les acteurs d'une communauté locale puissent *procéder de façon participative à l'élaboration des plans locaux de développement en accord avec les grandes orientations du pays*.³³ Cette approche participative offre aux citoyens l'opportunité de s'engager en tant que parties prenantes des projets et Programmes de développement local.

Dès les premières années de l'indépendance, l'Algérie a mis en place des programmes de lutte contre les disparités inter et intra régionales à savoir : les programmes spéciaux à partir des années 1966 et programmes d'équipements locaux des communes à partir de l'année 1970. Durant cette période la politique poursuivie par l'Etat a exclus les citoyens et les entreprises d'initier des projets de développement. C'est jusqu'aux années 80 que le développement local s'est émergé en Algérie avec essentiellement la décentralisation.

Comme l'envisage la loi relative à l'aménagement et le développement durable du territoire, la nouvelle stratégie de notre territoire repose sur les objectifs que doit arrêter le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT 2025) y compris la protection, la valorisation et l'utilisation rationnelle des ressources patrimoniales naturelles et culturelles et leurs préservations pour les générations futures.

Des programmes ont été lancés favorisant la création de l'emploi (PME-PMI), ainsi que des investissements importants en vue d'améliorer les conditions de vie à savoir, les infrastructures : routières, ferroviaires et hydraulique.

Ce chapitre nous a permis de comprendre la problématique du développement local, dans son contenu théorique et dans ses retombées empiriques en Algérie à travers la multiplicité de ses acteurs.

³³Rapport n°1 « Développement local : Concepts, Stratégies et Benchmarking », op cité, page 8

Chapitre I : Généralités sur le développement local

Tous les éléments développés dans ce chapitre sont nécessaires pour cerner notre sujet, à savoir la place des infrastructures hydrauliques (à travers l'exemple du barrage de Taksebt) dans le développement local, l'aspect que nous analyserons dans le chapitre qui suit.

Chapitre 2

Les barrages et la politique hydraulique en Algérie

Introduction

Dans ce chapitre, nous tenterons de comprendre quelle a été la part du secteur hydraulique dans la politique du développement local. Pour ce faire nous nous efforcerons de revenir sur le contexte économique de l'Algérie.

Si la notion de développement est relativement récente comme on a pu le voir dans le chapitre précédent, l'eau, les barrages, les infrastructures hydrauliques,... sont autant de préoccupations anciennes pour l'homme. Pourtant les économistes n'ont pas toujours eu le même regard sur l'importance des infrastructures hydrauliques comme politique de développement local. C'est ce que nous proposons de voir dans ce chapitre, en intégrant l'histoire récente de l'économie Algérienne, puis voir que l'intérêt pour ce type d'infrastructures, est fortement lié à la conjoncture financière. Ceci dit pour mieux éclaircir cette logique, nous nous appuierons sur trois périodes successives : la première marquée par l'absence d'une politique hydraulique, la deuxième caractérisée par un réveil du secteur hydraulique et une troisième période marquée par une prise de conscience réelle de la politique hydraulique avec d'importants investissements infrastructurels.

Section1 : Absence de la politique hydraulique entre 1962-1980

1.1) Période post indépendance

A la veille de l'indépendance, l'Algérie se trouve dans une situation d'instabilité politique, économique et de décalage spatial profond.

Après la période (1962-1966), l'Algérie a opté pour le modèle de substitution aux importations, un modèle de développement socialiste. La stratégie désignée par l'Algérie en vue de sortir de la situation précaire dans laquelle elle s'est retrouvée après 130 ans de colonisation est les industries industrialisantes.

Les premières mesures tendent à construire le socialisme par l'instauration de l'autogestion et la création des premières sociétés et offices nationaux. La priorité est accordée à l'instauration de la souveraineté nationale pour remplacer une économie qui fonctionnait par des structures héritée de la colonisation par une économie nationale dirigée.

1.2)Le lancement des programmes de développement 1967-1977

La stratégie qu'on devait lancer accordait beaucoup d'importance aux organes de l'Etat dans la mise en place du processus de développement. Nous pouvons dire que durant cette période, deux éléments essentiels caractérisaient la stratégie de développement économique algérienne, l'étatisation de l'économie et la mise en place d'une industrialisation (généralisée et complexe) importante, pour sortir le pays de l'état de sous-développement et sous équipements.

Sur ce sillage, trois plans de développement ont été mis en place que sont : le plan de 1967-1969, 1970-1973 et 1974-1979. Leur élaboration indique le début de l'ère de la planification, en marquant le lancement et l'investissement de programmes d'industrialisation, inscrit dans le modèle national de développement ; comme le présente le tableau n°1 ci-dessous :

Tableau n°01 : Répartition des investissements sur les différents secteurs (1967-1977)

	Le plan triennal : (1967-1969)		1 ^{er} plan quadriennal (1970-1973)		2 ^{ème} plan quadriennal (1974-1977)	
	Mds de DA	%	Mds de DA	%	Mds de DA	%
Agriculture	1 869	16,87	4140	14,8	12 005	10,9
Industrie	5 400	48,73	12400	44,7	48 000	43,4
Infrastructure	1 537	13,87	2307	8,3	15 521	14
Education	1 039	9,38	3310	11,9	9 945	9
Autres secteurs	1 236	11,5	5583	20,7	24 784	22,7
Total	11 081	100	27 740	100	110 257	100

Source : nos regroupements à partir des données tirées de Brulé J.C et Fontaine J, l'Algérie, « volontarisme étatique et aménagement du territoire », OPU, Alger, 1986, p 144

A partir de 1967, l'Algérie a commencé à investir fortement dans l'industrie avec une négligence remarquable pour les autres secteurs. On constate que l'industrie était considérée comme le seul moyen de garantir l'aboutissement à une économie indépendante et intégrée, entre 44% et 49% du budget des plans étaient réservés aux industries.

En revanche, cette période d'économie dirigiste est marquée par l'absence de politique hydraulique, et le développement des infrastructures n'a jamais été une priorité durant toute la période allant de 1962 à 1980.

Avant 1970, la politique de l'eau a été une sorte de continuité de ce qui avait été octroyé avant l'indépendance, donc cette situation héritée a prévalu jusqu'au début des années 1980 et l'Algérie indépendante a, d'une certaine façon, reconduit la politique coloniale.

Au cours de la période considérée, il a été programmé la réalisation d'une vingtaine de barrages pour répondre aux besoins de la population en eau potable, et pour permettre l'irrigation de 170000 hectares. Mais sur ce programme trois barrages seulement ont été achevés et mis en service : celui de Djorf Torba en 1969, de FERGOUG en 1970, et celui de Sidi MOHAMED Benaouda en 1978 avec une capacité de près de 150 millions de m³.

Chapitre II : les barrages et la politique hydraulique en Algérie

Six autres barrages étaient en cours de réalisation en 1979 dont trois étaient inscrits au premier plan quadriennal 1970-1973. En matière d'irrigation, sur les 170000 hectares prévus, seuls 20000 hectares supplémentaires étaient effectivement irrigués.¹

Le tableau N°2 ci-dessous, nous donne le nombre et la répartition des barrages durant la période coloniale et la période allant de 1962-1980.

Tableau N° 02: Evolution et répartition des barrages par période de réalisation et par régions

	Ouest	Cheliff	Centre	Est	Total
Jusqu'en 1962	5	4	2	4	15
1962-1980	7	4	2	5	18

Source :TOUATI. B, op.cit., page 282.

La politique suivie durant cette période (1966-1979) n'a pas pu réaliser les objectifs tracés qui sont la construction d'un appareil industriel cohérent, et la réduction de la dépendance de l'économie nationale vis-à-vis de l'économie mondiale. Ce retard dramatique accumulé par l'Algérie en matière hydraulique entre 1962 et 1980 a eu pour conséquence une régression des superficies irriguées, donc une baisse de la production agricole et une forte dégradation de la satisfaction de la demande urbaine en eau potable.

N'ayant pas été une préoccupation réelle des pouvoirs publics durant cette période, les infrastructures ont connu un grand retard dans leur développement, retard qui pourrait expliquer probablement une partie de la croissance manquante. La faiblesse des infrastructures a augmenté les difficultés d'absorption de l'investissement et retardé la mise en synergie des différents secteurs et acteurs.

Cependant, durant ces 20 premières années, la mise en œuvre de cette politique de développement, malgré le niveau élevé des investissements, n'a pas abouti aux résultats escomptés, au contraire, cela a aggravé les disparités et les déséquilibres intersectoriels. La structure des investissements que nous avons vu plus haut, montre que dans le plan triennal (1967-1969), et les deux plans quadriennaux (1970-1973 et 1974-1974), la priorité absolue a été accordée au secteur industriel, alors que le secteur de l'agriculture et le secteur hydraulique ont été délaissés.

¹ BRAHIMI. A, « Stratégie de développement pour l'Algérie, défis et enjeux », Edition ECONOMICA, paris 1992, page 169.

Section2 : La période (1980-1999), le réveil hydraulique

A partir de l'année 1980, une nouvelle étape de planification a commencé. L'objectif est de ré-impulser le processus de développement entamé dès le milieu des années 1970 à travers la mise en place des deux plans quinquennaux. Après l'échec qu'a connue l'économie dirigée, en 1984, l'Algérie a opté pour une économie décentralisée favorisant l'initiative locale à travers les acteurs locaux.

En 1986, l'Algérie s'est trouvée face à une crise qui avait pour conséquence, la réduction du budget de l'Etat et la baisse des programmes d'investissements, ce qui l'a amené vers un plan d'ajustements structurels (PAS) sous l'égide du FMI. Cette période est qualifiée de la « transition à l'économie de marché »². Nous nous intéressons pour notre part au secteur hydraulique et l'importance accordée aux infrastructures hydrauliques dans ces différents programmes.

2.1) Le premier plan quinquennal (1980 – 1984)

Le premier plan quinquennal avait deux objectifs principaux à atteindre : achever les restes à réaliser des programmes initiés durant la période (1970- 1980) et redistribuer l'infrastructure de base sur tout le territoire national. De gros investissements ont été prévus à cet égard, soit 56 milliards de DA pour l'infrastructure économique. D'autres objectifs ont été visés par ce plan en vue de corriger les déséquilibres régionaux, il se proposait de mettre en œuvre une politique d'aménagement du territoire en faveur des régions les plus défavorisées du pays.³

Un grand intérêt fut accordé au secteur agricole. A ce titre, 59 milliards de DA ont été prévus pour assumer les tâches suivantes :

- Valorisation des terres agricoles utiles jusque-là mal exploitées, et leur protection contre les phénomènes d'urbanisation et d'industrialisation ;
- Lancement de programmes de formation de techniciens agricoles ;
- Encouragement de l'agriculture saharienne et steppique ;
- Valorisation rationnelle et rigoureuse du potentiel hydraulique.

²TALAHITE, F, « Réformes et transformations économiques en Algérie », Paris 13, page 12.

³TESSA, A, « Essai d'analyse des idées et des faits en matière d'aménagement du territoire contenue dans les politiques de développement nationale de 1962 à 2004 : cas de la wilaya de Tizi-Ouzou » thèse de doctorat, UMMTO, 2004, page 13.

Chapitre II : les barrages et la politique hydraulique en Algérie

L'industrialisation ne fut pas l'objectif principal de ce plan. En effet la priorité était accordée au développement des secteurs connaissant des goulots d'étranglement comme l'agriculture, l'habitat et l'hydraulique. A partir des années 80, l'Algérie a connus son premier réveil hydraulique, le pays s'est alors engagé dans une politique audacieuse afin de dynamiser le secteur hydraulique. Des investissements de grandes envergures ont été lancés en mobilisant des moyens humains financiers et matériels. Un budget de 45.3 milliards de dinars (dont 33.6 mds de DA d'inscription nouvelles et 11.7 de reste à réaliser) a été affecté à ce secteur, pour prendre en charge le programme national d'investissement et les programmes locaux lancés dans le cadre des PCD. De nombreuses études ont été lancées au cours de cette période quinquennale, et celles auxquelles nous nous intéressons, c'est l'achèvement de 25 études de sites de barrages et 5 projets de transfert. Les réalisations ont été les suivantes : entre 1980-1984, 4 barrages ont été achevés, dont Deurdeur, Harraza (Ain Defla), Guenitra (Skikda) et Merdja Sidi Abed (Relizane). L'année suivante, 4 autres sont venus renforcer le parc barrage avec le Bouroumi (Blida), Lekehal (Bouira), Keddara (Boumerdes) et Sidi Yacoub (Chlef). Durant la même période 30 projets de transfert d'eau à partir des barrages et des forages vers les centres urbains ont été lancés et achevés⁴.

L'effort financier consenti en faveur du secteur hydraulique a donc été considérable, rompant avec l'insuffisance des crédits accordés, et la réalisation des programmes arrêtés a permis d'enregistrer des résultats positifs même il n'y a pas eu de résorption des retards accumulés. A cet effet, ce secteur a été déclaré prioritaire dans le plan quinquennal 1985-1989.

2.2) Le deuxième plan quinquennal (1985 – 1989)

Le deuxième plan quinquennal s'est fixé comme objectif économique l'achèvement des restes à réaliser du premier plan quinquennal. Une grande importance est accordée aux secteurs en difficulté : agriculture, hydraulique, l'habitat et le transport. Une bonne part de 550 Milliards de dinars ont été prévus par ce plan.

Une importance considérable a été accordée à l'aménagement du territoire à travers la mise en place du schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) articulé sur trois niveaux : national, régional et local. Cette politique est affirmée avec la création du ministère de la planification et l'aménagement du territoire (MPAT), et l'Agence Nationale pour

⁴ BRAHIMI. A, « stratégie de développement pour l'Algérie, défis et enjeux », Edition ECONOMICA, paris 1992, pp270-271.

Chapitre II : les barrages et la politique hydraulique en Algérie

l'Aménagement du Territoire (ANAT). Ce schéma regroupe des plans sectoriels dans lesquels sont précisés particulièrement :⁵

- Les actions de développement de la nouvelle armature urbaine, tenant compte de l'évolution de la carte des équipements éducatifs, socioculturels et de loisir, ainsi que la définition de grands périmètres de développement rural et des zones à préserver (forêts, etc).
- Les grands axes de développement et d'utilisation des ressources hydrauliques, contenus dans un plan national d'hydraulique, c'est l'un des secteurs les plus privilégiés par le plan vu son importance budgétaire de 41 Milliards DA ce qui représente 7.45% du total, et plus de 51% du budget assigné au secteur agriculture, hydraulique et pêche.

Cette politique est caractérisée par une relance spectaculaire des réalisations de barrages par le redémarrage des chantiers longtemps mis en veille. Il s'en est suivi la réalisation de 19 barrages en à peine 10 ans (1980-1990), la période prolifique est celle située entre 1985 et 1989 où pas moins de 15 barrages sont entrés en service, soit 3 barrages par an, portant le total à 37 ouvrages et un volume de stockage égal à 3,9 milliards de m³. 11 se situaient à l'ouest, 9 dans le Cheliff, 7 au centre et 10 à l'Est⁶.

Cependant, à partir de 1986, il ya eu une dégradation de la situation économique en raison de l'effondrement des prix des hydrocarbures et la chute de la valeur du dollar américain qui constitue la monnaie exclusive des recettes tirées de l'exportation des hydrocarbures. Cette crise avait pour conséquence la réduction du budget de l'Etat, la baisse des programmes d'investissements et les importations et par la suite le désengagement de l'Etat de la gestion économique du pays, laissant le champ libre pour l'initiative privée.

Afin de répondre à cette crise, une nouvelle vague de réformes économiques a été engagés à partir de 1988.

⁵ AKROUF. H, « La politique nationale d'aménagement du territoire et ses répercussions sur la wilaya de TiziOuzou », thèse magistère en sciences économiques, UMMTO, 1994, page 45.

⁶TOUATI.B, « Les barrages et la politique hydraulique en Algérie : état, diagnostic et perspectives d'un aménagement durable », thèse de doctorat, Université Mentouri, Constantine, 2010 , page 281.

2.3) Période de transition vers l'économie du marché

Au début des années 1990, l'investissement public a été réduit considérablement à un peu plus de 6,2%. La période de 1990-1995 est une période de récession, caractérisée par un taux de croissance négatif. La situation économique et financière en 1994 a incité les pouvoirs publics à mettre en place un programme de réformes. Un vaste processus de transformation et mesures sont progressivement mis en place, comportant :⁷

- La définition d'un cadre juridique nouveau ;
- Un ensemble de réformes structurelles de l'économie ;
- Des mesures de stabilisation macro-économiques et des plans de restructuration sectoriels, en particulier industriels.

Ces mesures ont pour objectif la mise en place d'une économie de marché et l'intégration de l'économie algérienne dans l'économie mondiale.

Afin d'atténuer la pression considérable des contraintes extérieures, qui s'exerçait sur l'économie algérienne, les pouvoirs publics ont accepté à la fin des années 1993 le principe et les conditions du rééchelonnement de la dette extérieure et adopter un programme d'ajustement structurel (PAS) négocié avec le FMI à partir du mois d'Avril 1994 pour une période de 4 ans.

La notion d'ajustement structurel désigne « la mise en application d'un certain nombre de mesures économiques, financières, et institutionnelles pour le rétablissement des équilibres globaux d'une économie donnée, suscite, à cause de la gestion de la "contrainte extérieure" »⁸.

Le but fondamental du PAS est de transformer les structures de l'économie nationale en les adaptant aux réalités du marché mondial, autrement dit en assurant à l'économie nationale sa transition vers l'économie du marché.⁹

Durant cette période, on assiste à un ralentissement des investissements publics. En effet, le programme n'a pas introduit une dynamique d'investissement et de création d'emploi. La situation économique et sociale ne s'est pas améliorée, au contraire, avec la baisse des dépenses publiques, il y a eu une aggravation des conditions sociales.

⁷Plan National d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable (PNAE-DD).

⁸DJENANE. A, « réformes économiques et agriculture en Algérie », thèse de doctorat, université Ferhat Abbas Sétif, 1997, page 19.

⁹ZOUAOUI. M, « l'impact de l'action de l'Etat sur le développement économique en ALGERIE (1962-2000) », thèse de doctorat, université Mentouri- Constantine, 2000, Page 304.

Chapitre II : les barrages et la politique hydraulique en Algérie

L'infrastructure hydraulique réalisée au cours de cette période n'était pas de grande envergure, soit 4 barrages seulement ont été mis en services de 1993 à 1999.

Durant la période allant de 1984 jusqu'à la fin des années 90, 24 barrages sont entrés en service, destinés à l'irrigation et l'alimentation en eau potable, comme nous pouvons le voir dans le tableau n°3, ci-après :

Chapitre II : les barrages et la politique hydraulique en Algérie

Tableau N° 03: chronologie de la mise en service des barrages (1984-1999)

Année de mise en service	Les barrages
1984	4 barrages : -Deurdeur et Harraza (Ain Defla), - Guenitra (Skikda) et - Merdja Sidi Abed (Relizane)
1985	4 barrages : -Bouroumi (Blida), ; -Lekehal (Bouira) ; - Keddara (Boumerdes) et - Sidi Yacoub (Chlef).
1986	2 barrages : - Ain Zada Ain Zada et - Ouizert (Mascara).
1987	4 barrages : - Hammam Grouz (Constantine) -Ain Dalia(Souk Ahras) ; - HammamDebagh (Guelma) et - Dahmouni (Tiaret)
1988-1992	6 barrages : - Sidi Abdelli, - Gargar ; -Ladtrat ; -Boukerdoune ; - Cheurfas ; -Beni Amrane et -Bougara
1993	1 barrage : - Beni Zid
1995	2 barrages : - Foug El Khangua ; -Babar
1999	1 barrage : - Mexa
Total	24

Source : TOUATI. B, op cite, page 283.

Les efforts consentis durant cette décennie, ont apporté leurs fruits, en atteignant les objectifs fixés en matière d'organisation de l'économie : renforcement de la planification, approfondissement du processus de décentralisation, réalisation des projets tracés par

d'importants investissements dans divers secteurs...etc. Ces résultats positifs ont, cependant, été contrariés par la chute brutale des cours de pétrole, qui a eu pour effet l'arrêt des grands projets tels que le métro d'Alger, l'autoroute est-ouest, l'aéroport, et les infrastructures hydrauliques...etc.

Section 3 : Les infrastructures hydrauliques à partir des années 2000

L'accroissement rapide de la population et la dynamique d'urbanisation ont provoqué l'augmentation de la demande en eau, ce qui a conduit le pays à accroître les capacités de stockage des eaux de surface et la réalisation des adductions et des transferts d'eau afin de répondre aux besoins en eau potable, en eau industrielle et aux besoins de l'agriculture. À partir des années 2000, l'Algérie a connu son deuxième réveil hydraulique, et cela est dû à la situation financière stable qui a découlé de l'importante flambée des prix du pétrole entre 2000 et 2006.

Nous traiterons dans cette section, l'importance et le développement des infrastructures hydrauliques à partir des années 2000 à travers les plans engagés pour le développement économique.

3.1) le plan de soutien à la relance économique (PSRE), (2001 – 2004)

En 2001, l'Algérie a mis en place le programme triennal de soutien à la relance économique. Ce plan visait trois principaux objectifs : réduction de la pauvreté, création de l'emploi, préservation des équilibres régionaux et redynamisation des espaces ruraux.

Le PSRE était doté d'un montant de 525 milliards DA, répartis sur cinq volets ¹⁰:

- 45 milliards de dinars pour l'appui aux réformes ;
- 65.3 milliards de dinars destinés à l'agriculture et à la pêche ;
- 114 milliards de dinars à l'appui au développement local ;
- 210.5 milliards de dinars consacrés aux grands travaux d'infrastructures ;
- et 90.2 milliards de dinars alloués au développement des ressources humaines.

¹⁰ TESSA. A, Op. Cite, page 37.

Chapitre II : les barrages et la politique hydraulique en Algérie

Dans le quinquennat (2000-2004), une grande importance est portée pour le secteur hydraulique en raison de la situation financière ainsi que pour répondre à la demande de la population qui ne cesse d'augmenter d'année en année. La période 2001-2002 est caractérisée par une sécheresse. A cet effet le gouvernement algérien a pris des mesures importantes pour sortir de la situation de pénurie d'eau qui touchait le pays. La sécheresse de 2002 a engendré un programme d'urgence doté d'une enveloppe financière de plus de 9 milliards de DA¹¹.

Des programmes d'investissements de grande ampleur ont permis¹²:

- La multiplication du nombre de barrages et retenues collinaires (24 barrages en 13 ans) avec le doublement des capacités de stockage des eaux de surface ;
- L'extension des surfaces irriguées (plus de 100 000ha équipés) ;
- La réalisation de plusieurs systèmes régionaux de mobilisation et de répartition régionale des ressources ;
- Des transferts à très grandes distances dont le formidable ouvrage de transfert des eaux d'In Salah vers Tamanrasset ;
- La mobilisation des ressources non conventionnelles, domaine dans lequel l'Algérie s'est engagée résolument par l'installation d'unités de dessalement d'eau de mer de grandes capacités et la multiplication de stations d'épurations pour la réutilisation d'eaux usées traitées).

Parmi les Objectifs stratégiques de la mise en œuvre des grands ouvrages, on peut citer¹³

- Accroître et sécuriser la mobilisation de ressources en eau conventionnelle ;
- Garantir l'accès à l'eau et améliorer la qualité des services à travers la réhabilitation et la modernisation de la gestion des systèmes d'alimentation en eau potable ;
- Assurer l'accès à l'assainissement et protéger les écosystèmes hydriques au moyen de la réhabilitation et d'extension des systèmes d'assainissement et d'épuration des eaux usés ;
- Et soutenir la stratégie de sécurité alimentaire avec l'extension des zones irriguées.

¹¹TOUATI. B, op cite, page 270.

¹²BENBLIDIA. M, « L'évolution du Secteur Hydraulique depuis l'Indépendance » Communication, Mars 2013, page 05.

¹³TERRA. M, « Les réalisations de l'Algérie dans le secteur de l'eau de 1962 à 2012 », communication, Tamanrasset, février 2013.

En outre, pour garantir la bonne gouvernance des ressources hydraulique, des établissements publics de l'eau ont été mis en place. En effet, le ministère des ressources en eau (MRE) est l'autorité centrale responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique nationale de l'eau et dispose de relais déconcentrés au niveau local avec les directions des ressources en eau de wilaya (DREW).

En 2001 des réformes institutionnelles ont modifié en profondeur les établissements publics à compétence nationale qui sont sous la tutelle du MRE¹⁴ :

- l'Agence nationale des ressources hydrauliques (ANRH) : est chargée d'étudier et d'évaluer les ressources en eaux et en sols irrigables ;
- l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) : est responsable de mobiliser et de transférer les ressources en eau vers les lieux d'utilisation ;
- l'Algérienne des eaux (ADE) : a pour mission de gérer tout le processus d'alimentation en eau potable et industrielle y compris la mise en œuvre des programmes annuels et pluriannuels d'investissements ;
- la gestion et le développement des infrastructures d'assainissement urbain sont la prérogative de l'Office National de l'Assainissement (ONA) ;
- l'Office National de l'Irrigation et du Drainage (ONID) : est chargé de gérer les périmètres d'irrigation que l'Etat et les collectivités locales lui concèdent

3.2) Le plan complémentaire de soutien à la croissance (PCSC), (2005 – 2009)

Le PCSC était plus ambitieux que le PSRE. Les objectifs de programme sont principalement : le rééquilibrage territorial à travers le développement et la modernisation du réseau routier et ferroviaire ; l'amélioration des conditions de vie en matière d'habitat et d'accès aux soins, la prise en charge de besoins croissants en matière d'éducation, d'enseignement supérieur et de formation, le développement et la modernisation du service public, et enfin le desserrement de la contrainte en matière de ressources en eau¹⁵.

Ce programme intègre un financement de près de 500 milliards de DA sous forme de prêts du Trésor. Dans le secteur hydraulique, 15 nouveaux barrages ont été mis en exploitation dont ceux de Beni Haroun et de Taksebt en 2007. Avec les 13 barrages en fin de réalisation,

¹⁴Mozas. M & Ghosn. A, « État des lieux du secteur de l'eau en Algérie », étude et analyse, IPAMED 2013. Page 6

¹⁵Ferhat. A, « L'effort de restructuration de l'économie algérienne », AL-IJTIHED Revue des études juridiques & économiques - C.U.TAM – ALGERIE, 2010.

Chapitre II : les barrages et la politique hydraulique en Algérie

ce nombre est porté à 72 barrages vers la fin 2009. En outre, la capacité de mobilisation de l'eau des barrages à la fin de l'année 2009 était de 7,8 milliards de m³/an, contre 2,5 milliards de m³ en 2000.

Le tableau n°4 représente la classification des barrages en Algérie en termes de capacité :

Tableau°04: Importance des barrages algériens en termes de capacité initiale (situation au 1^{er} trimestre 2009)

Capacité (en hm ³)	Nombre	Capacité totale (hm ³)	% capacité
>200	8	2.838	44,02
	6	1.032	16,00
entre 151 et 200	8	985,1	15,27
entre 101 et 150	15	1.060,4	16,45
entre 50 et 100	20	532,38	08,26
< 50			
Total	57	6.447,88	100.00

Source : ANBT, année 2009.

Le tableau montre que le pays souffre d'un manque en matière de grands ouvrages. Seulement 8 barrages ont une capacité supérieure à 200 hm³ chacun. Le plus grand nombre vingt est détenu par les petits barrages dont certains ont une capacité insignifiante, à savoir (Meurad avec 0,3 hm³ et Foum El Gueiss avec 3,4 hm³).

3.3) Les réalisations en infrastructures hydrauliques durant les deux plans quinquennaux (2010-2014) et (2015-2019)

En 2010, L'Algérie totalise 68 barrages d'une capacité de 7 milliards de mètres cubes. Le programme 2010-2014 consacre plus de 40% de ses ressources à l'amélioration du développement humain, notamment l'amélioration de l'alimentation en eau potable avec la réalisation de 35 barrages et de 25 systèmes de transfert d'eau, et l'achèvement de toutes les stations de dessalement d'eau de mer, l'enveloppe consacrée pour leur réalisation est de 2000 milliards DA.

En vue de s'assurer contre la rareté des ressources hydriques, l'Algérie compte augmenter ses capacités de réserves en eau et prévoit la construction de 30 barrages, pour

Chapitre II : les barrages et la politique hydraulique en Algérie

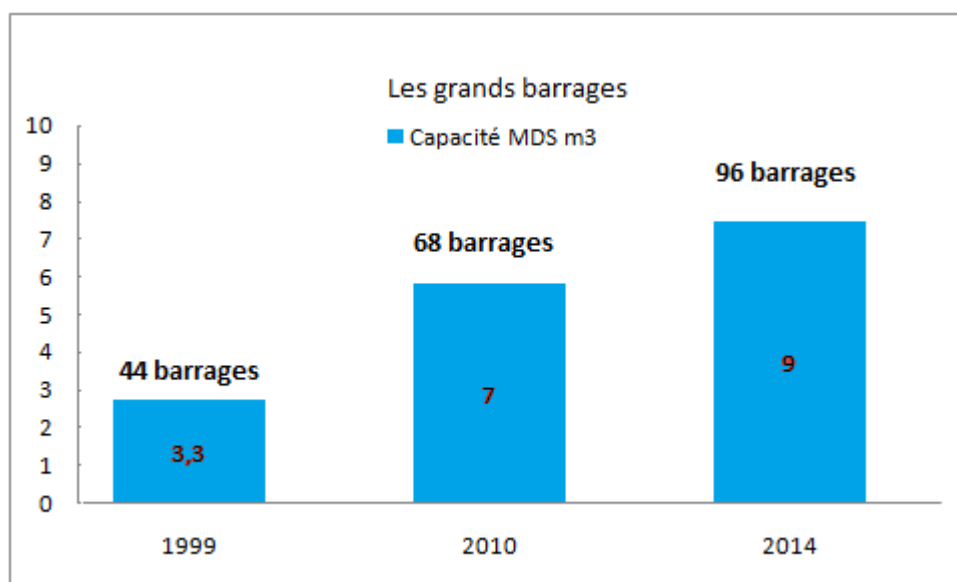
l'échéance 2015-2019. A la fin de la réalisation de ces 30 projets, les capacités de stockage de l'Algérie devront augmenter de 1,5 milliard de mètres cubes. L'Algérie dispose actuellement de 70 barrages opérationnels pour une capacité globale estimée à 7 milliards de m³. Les responsables des Ressources en eau prévoient d'atteindre 139 barrages à l'horizon de 2030, pour une capacité minimale de 12 milliards de mètres cubes.

A ce titre, le ministre des ressources en eau a annoncé le 26/10/2014 que « *durant le prochain programme quinquennal 2015-2019, il va être mis l'accent sur le développement de l'hydraulique agricole à travers la réalisation d'un million d'hectares supplémentaires de terres irriguées, dans une perspective de sécurité alimentaire du pays* ».

D'autre part Le ministre a annoncé « *qu'au titre du prochain plan il a été retenu la construction de 26 nouveaux barrages pouvant mobilisé une capacité totale de 985 millions de mètres cube d'eau ajoutant que, lors de l'année prochaine, une douzaine de nouveaux barrages va être réceptionnée* ». ce qui sera-t-il respecté, compte tenu de la nouvelle conjoncture financière du pays qui impose austérité et révision des projets¹⁶

Le graphe ci-dessous nous montre l'évolution de la construction des barrages depuis les années 1999 à nos jours.

Graphe N°01 : évolution de la construction des grands barrages et leurs capacités



Source : MOUSTOURI. A, « Stratégie et indicateur du secteur de l'eau en Algérie », communication le Caire 21,22 novembre 2001, page 08

¹⁶ Evaluation du 22/11/2015, rapporte les propos du ministère de l'eau et de l'aménagement qui annonce que certains projets hydrauliques ne peuvent pas être réalisés faute de budget...

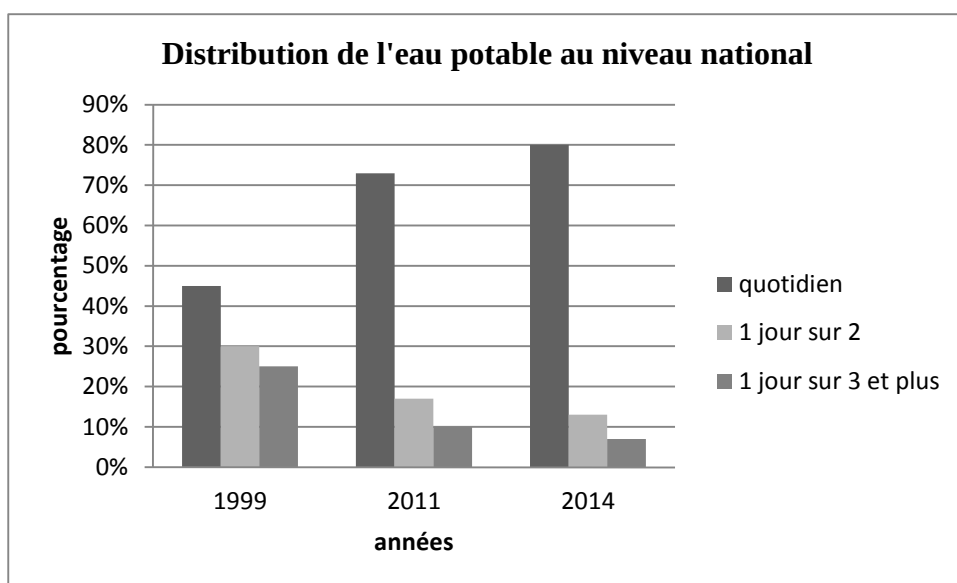
Chapitre II : les barrages et la politique hydraulique en Algérie

A partir de ce graphe, on constate qu'au fil du temps, les pouvoirs publics accordent de plus en plus une importance considérable au secteur hydraulique et cela à travers la construction des grands barrages. Leur nombre était de 44 barrages en 1999 avec une capacité de 3,3 MDS m³. Ce nombre est passé à 68 barrages en 2010 avec une capacité de 7 MDS m³. Actuellement l'Algérie dispose de 96 grands barrages avec une capacité de 9 MDS m³.

Quel est l'impact des barrages sur l'AEP et l'irrigation ?

Les barrages permettent à la population l'approvisionnement en eau potable, ainsi qu'à la contribution dans le secteur agricole par l'irrigation. Quant à l'AEP, on peut le voir dans le graphe n°2

Graphe N°02 : la distribution de l'eau potable au niveau national



Source : : MOUSTOURI. A, op cite, page 26.

L'alimentation en eau potable s'est améliorée depuis le début des années 2000 avec la réalisation et la mise en eau d'un nombre important de barrages. En 2014, 80% de la population bénéficient de l'alimentation quotidienne en eau potable. Dans de nombreuses villes il y a une alimentation de 24h/24h.

Enfin, l'impact sur l'irrigation apparaît à travers le développement constaté dans la construction des grands ouvrages hydrauliques (barrages), qui ont permis d'élargir le patrimoine infrastructurel d'irrigation comme le montre le tableau n°5 ci-dessous :

Chapitre II : les barrages et la politique hydraulique en Algérie

Tableau N°05 : ImpactS des barrages sur l'irrigation

Irrigation	1999	2010	2014
Grands périmètres d'irrigation(Ha)	157 000	227 000	270 000
Petites et moyennes irrigation (Ha)	350 000	940 000	1 200 000

Source : MOUSTIRI. A, op cite page 25.

Pour les grands périmètres d'irrigation il ya une amélioration de 113 000ha. La superficie irriguée était de 157 000 ha en 1999, elle est de 270 000ha en 2014.

Pour les petites et les moyennes irrigations, l'amélioration est de 850 000ha. La superficie était de 350 000ha en 1999 et de 1 200 000ha en 2014. L'élargissement des espaces irriguées a pour objectif principal de soutenir la stratégie de sécurité alimentaire.

Cette amélioration est due à un programme de transferts régionaux qui vise à assurer une meilleure équité entre les territoires pour l'accès à l'eau, ainsi que de remédier aux problèmes des disparités géographiques.

Le tableau n°6 ci-après montre les grands systèmes de transferts d'eau au niveau national : transferts Nord-Nord et Nord-Hauts Plateaux, transfert Sud-Sud et transfert Sud-Hauts Plateaux.

Chapitre II : les barrages et la politique hydraulique en Algérie

Tableau N°06 : transfert d'eau en Algérie

Désignation	Lieux d'affectations
Transferts Nord-Nord et Nord-Hauts Plateaux	
Béni Haroun	Wilayas de Mila, Constantine, Khenchela, Oum El Bouagui et Batna (504 hm ³ /an)
Taksbet	Wilayas de TiziOuzou, Boumerdes et Alger (180 hm ³ /an)
KoudiatAcerdoune	Wilayas Bouira, TiziOuzou, M'sila et Médéa (178 hm ³ /an)
Mostaganem – Arzew-Oran (MAO)	Wilayas de Mostaganem et Oran (155 hm ³ /an)
Barrages Erraguène, Tabellout et Draa Diss	Wilaya de Sétif (191 hm ³ /an)
Barrages IghilEmda et Mahouane	Wilaya de Sétif (122 hm ³ /an)
Transfert Sud-Sud	
Nappe Albienne In Salah	Tamanrasset (36 hm ³ /an)
Transfert Sud-Hauts Plateaux	
Nappe Albienne	Wilayas de Djelfa, Tiaret, M'sila, Biskra, Batna, Saïda, Tiaret et Médéa

Source :Mozas. M &Ghosn. A op cite, page13.

C'est principalement au cours de la dernière décennie que des opérations importantes ont été entreprises, certaines étant en cours de réalisation actuellement par l'ANBT. Ces transferts d'eau répondent également aux objectifs de la stratégie de sécurité alimentaire du pays qui vise à soutenir des régions à fort potentiel agricole.

Chapitre II : les barrages et la politique hydraulique en Algérie

En somme, on peut dire que la création des barrages doit répondre aux besoins de la population locale en termes de ressources en eau mais aussi satisfaire les besoins des activités économiques, notamment l'agriculture. La valorisation de cette ressource devrait générer des emplois directs, indirects et induits et jouer un effet d'entraînement sur les autres secteurs comme le Tourisme.

Conclusion

L'Algérie se trouve en proie à de graves pénuries d'eau. Le pays connaît une crise hydraulique de grande ampleur depuis de longues années. A cet effet, L'Algérie est dans la nécessité de construire des barrages pour la sauvegarde de cette eau.

En dépit des efforts consentis par l'Algérie en termes d'investissement durant les 20 premières années après l'indépendance, cela n'a pas abouti aux résultats espérés, mais au contraire, a engendré une situation de déséquilibres intersectoriels, où la priorité absolue a été accordée au secteur industriel, alors que le secteur hydraulique était fortement négligé.

La situation de stress hydrique qu'a connu l'Algérie durant cette période, liée à la dégradation des infrastructures et au grand retard accumulé dans leur développement, a poussé les pouvoirs publics à donner plus de considération à ce secteur.

La prise de conscience de l'importance d'assurer sa sécurité hydrique après 1980, apparaît dans le plan quinquennal 1985-1989, où la place du secteur hydraulique a été déclaré prioritaire, d'où de nombreux projets ont été mis en place, à savoir 19 barrage en 10 ans (1980-1990). L'enveloppe consacrée pour l'infrastructure hydraulique est passée de 4 milliards de DA (0,8 milliards de dollars) au début des années 1970 à 12 milliards de DA en 1990.

Le choc pétrolier de 1986 a eu pour conséquence la baisse du budget de l'Etat. Cette situation de crise, a incité les pouvoirs publics à mettre en place un programme de réformes), et à la fin des années 1993, l'Algérie a adopté un programme d'ajustement structurel. Durant la période 1993-1999, il y a eu un ralentissement des investissements publics notamment des infrastructures hydrauliques soit 4 barrages seulement ont été mis en service.

A partir des années 2000, l'Algérie a porté une grande importance au secteur hydraulique en raison de la situation financière qui s'est améliorée grâce l'importante montée du prix du pétrole. Un budget de 40 milliards de DA en 2000 et à près de 300 milliards de DA en 2009 (20 milliards de dollars entre 2005 et 2009) a été accordé à ce secteur selon le ministère des ressources en eau.

L'infrastructure hydraulique a commencé à avoir une place importante dans les politiques économiques algériennes depuis l'indépendance à nos jours, elle représente une

Chapitre II : les barrages et la politique hydraulique en Algérie

priorité dans les processus de développement économique du pays, en déployant des investissements de grande envergure pour assurer l'avenir des générations futures.

On peut dire que l'Algérie a la chance de disposer d'importantes ressources financières pouvant financer un important réseau d'infrastructures sans recourir à l'impôt, qui en l'absence de ces ressources aurait été le seul moyen possible.

Chapitre 3

Le barrage de Takseb, levier de développement local et de valorisation touristique dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Chapitre III : Le barrage de Taksebt, levier de développement local et de valorisation touristique dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Introduction

Vu l'importance du relief, ainsi que la position de la wilaya de Tizi- Ouzou qui se trouve dans la partie centre de l'Algérie du nord, la pluviométrie est relativement abondante, ce qui fait de la wilaya de Tizi-Ouzou un réservoir d'eau appréciable.

L'hydrologie de la région est dominée par l'Oued Sebaou qui recueille à travers ses affluents l'essentiel des eaux en provenance du Djurdjura, c'est le collecteur principal de la wilaya. La wilaya recèle un potentiel important de l'eau de surface, dont seulement une infime partie mobilisée.

Malgré cette importante ressource en eau, la wilaya de Tizi-Ouzou a beaucoup souffert des pénuries d'eau pendant de longues années, d'ailleurs sur ce sillage, nous avons vu dans les chapitres précédents l'intérêt porté pour le développement local et au secteur hydraulique. Ce qui explique réellement cette problématique de pénurie d'eau. Par ailleurs on peut comprendre pourquoi la wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié de cet important budget pour la réalisation de ce programme, qui comprenait la construction du barrage de Taksebt et l'aménagement de son infrastructure aval (transfert) en direction principalement d'Alger.

Le projet d'installation du barrage de TAKSEBT a comme objectif principal, l'alimentation en eau potable des wilayas d'Alger, Boumerdes, et Tizi-Ouzou. Cette dernière, offre des potentialités naturelles et artificielles qui doivent être valorisées et être un objet d'une exploitation touristique afin de créer une dynamique de développement dans cette région.

À travers l'analyse sur le terrain et les données collectées auprès des différents secteurs qui ont une relation directe avec la mise en œuvre du barrage, et les différents secteurs qui bénéficient de ses potentialités et de ses bienfaits. Nous allons voir quel est l'apport de la construction du barrage pour le développement local de la wilaya de Tizi-Ouzou, et comment peut-il jouer le rôle de catalyseur pour relancer le tourisme dans la région. Dans ce chapitre, qui représente le cas pratique de notre travail, nous allons présenter le barrage de Taksebt, et ses diverses potentialités en premier lieu, ensuite nous allons voir l'apport socio-économique du barrage au niveau local et l'implication des différents acteurs locaux pour sa préservation et sa valorisation touristique.

Chapitre III : Le barrage de Taksebt, levier de développement local et de valorisation touristique dans la wilaya de Tizi-Ouzou

SECTION 1 : Le barrage de Taksebt comme ressource territoriale

Le barrage, est une infrastructure stratégique qui peut constituer une ressource territoriale de taille, outre des retombées de développement local et régional qu'il engendre, le barrage peut aussi générer une importante biodiversité pour la région, comme nous essayons de le voir dans cette section.

1.1) Présentation du barrage de Taksebt

Taksebt parfois Taqsebt est actuellement un grand barrage hydraulique sur la rivière de Taxuxt (Takhoukhth), et son prolongement la rivière de Ait Aïssi dite Oued Aissi, entre Aït Iraten et Ait Aïssi dans la wilaya de Tizi-Ouzou en KabylieAlgérie.

Le barrage de Taqsebt qui s'étend sur une surface de 550 ha, se trouve à 10 km à l'Est de la ville de Tizi-Ouzou. Il a nécessité un investissement de 540 millions d'euros et a été officiellement mis en service le 5 juillet 2007. Il est alimenté par les eaux de pluie, de fonte du manteau neigeux du Djurdjura et des eaux usées du grand bassin collecteur.

Situé dans la région à forte pluviométrie, ce barrage est une aubaine pour des millions de gens. Il est doté d'une capacité de stockage de 181 million de m³ et alimente la wilaya de Tizi-Ouzou à raison de 20 000 m³/jour (1/3), ce barrage alimente également la wilaya d'Alger et Boumerdès (2/3).

Phots N°01 : vue générale sur le barrage



Source : photos prise par nous même.

Le barrage est situé à Oued-Aissi, à 10 km au Sud-est de Tizi-Ouzou. Il est entouré de cinq daïra (Tizi-Ouzou, Ath Douala, Ouadhias, Ath yenni et Larba Nath Iraten), de plusieurs

Chapitre III : Le barrage de Taksebt, levier de développement local et de valorisation touristique dans la wilaya de Tizi-Ouzou

communes et de dizaines de villages. Ce barrage se situe dans le côté ouest de la commune Irdjen il est délimité par:-Au nord: la vallée de Sebaou.

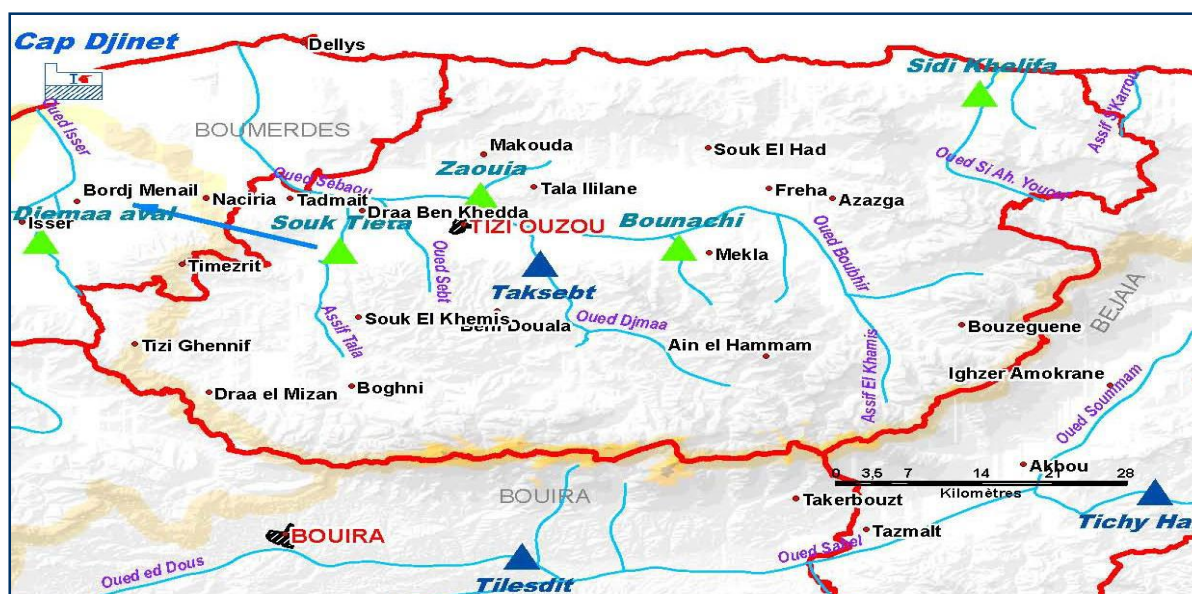
-Au sud: les montagnes de Djurdjura ;

-A l'est: le versant de Larbaa Nath Irathen ;

-A l'ouest: le versant de Beni-douala.

La carte n°1, montre la localisation du barrage, au cœur même de la wilaya, autrement en aval du massif du Djurdjura.

Carte n°1 de la Situation géographique des barrages de la Wilaya de TiziOuzou



▲ Barrage en exploitation ▲ Barrage en projet

Source : ANBT Tizi-Ouzou

1.1.1) La fiche technique du barrage

A travers la fiche technique du barrage de Taksebt, le bassin versant dont les caractéristiques sont présentées dans le tableau n°7.

Chapitre III : Le barrage de Taksebt, levier de développement local et de valorisation touristique dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Tableau N° 07 : Caractéristiques du bassin versant

caractéristiques géométriques	Superficie	448km ²
	Périmètre	99km ²
	Longueur talweg principal	39km
	Longueur maximum du bassin	31km
	Longueur rectangle équivalent	37km
	Altitude moyenne	655m
	Altitude maximum	2300m
	Largeur	12.1km
	Facteur de forme	3.3
	Pente moyenne	0.23
caractéristiques hydrauliques	Apport moyen annuel	202 Hm ³
	Débit fictif instantané	6,4 m ³ /s
	Débit spécifique moyen	14,29 l/s/km ²
	Lame d'eau écoulée	451 mm
	Pluie moyenne écoulée	958 mm
	Coef de ruissellement moyen	47%
	Déficit d'écoulement moyen	507 mm
	Apport décennal sec	121 Hm ³
	Apport décennal humide	305 Hm ³
	Crue de travaux (t=20ans)	250 m ³ /s
	Crue de projet (t=1000ans)	2450 m ³ /s

Source : ANBT Tizi-Ouzou.

Quant à la retenue, elle peut être récapitulée à travers le tableau n°8, qui donne une superficie de 470 ha par le barrage et une capacité utile de 175 Hm³.

Chapitre III : Le barrage de Taksebt, levier de développement local et de valorisation touristique dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Tableau N°08 : Caractéristiques de la retenue

Capacité brute	175 Hm ³
Capacité utile	164 Hm ³
Volume annuel régularisable	180 Hm ³
Côte de la retenue normale	165 m
Côte de la retenue minimum	110 m
Côte de la retenue maximum	169,62 m
Aire inondée	550 ha
Superficie	470 ha
Apport annuel de sédiments	265000 m ³

Source : ANBT Tizi-Ouzou.

Enfin, la digue comme un obstacle qui sert de retenue des eaux, elle peut être résumée dans le tableau n°9. Ce qui nous permet de voir l'étendue du barrage et l'imposante structure qui lui a été consacrée.

Tableau N°09 : Les dimensions de la digue

Largeur à la base de la crête	464 m
Largeur de la crête	8,6 m
Longueur de la crête	515 m
Niveau crête	171,50 m (NGA)
Hauteur :	
Au-dessus du fond de la vallée	76 m
Au-dessus des fondations	94 m

Source : ANBT Tizi-Ouzou

Dans cette section, nous avons pu donner un aperçu sur le barrage, dans sa présentation technique. Occupant une centralité géographique, au cœur même de la wilaya, ses retombées est plus d'ordre régional que local puisqu'il dessert, outre la wilaya de Tizi-Ouzou, les deux autres wilayas, à savoir Boumerdes et Alger.

Il faut savoir enfin, que le barrage ne concerne pas les 67 communes de la wilaya, puisque la moitié d'entre elles, ne bénéficient pas du transfert de l'eau du barrage.

Chapitre III : Le barrage de Taksebt, levier de développement local et de valorisation touristique dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Section 2 : Impacts du barrage sur le développement local

Le projet d'installation du barrage de Taksebt a visé comme objectif principal, l'alimentation en eau potable. La région offre des potentialités naturelles qui doivent être valorisées et être l'objet d'une exploitation touristique et par la suite la création d'une dynamique de développement dans cette région.

2.1) Présentation des potentialités du barrage de Taksebt

La région de la Kabylie, et notamment la wilaya de Tizi-Ouzou offre des potentialités qui peuvent permettre un développement prometteur lui conférant une position de choix même à l'échelle internationale. La diversité des ressources, le climat et la richesse hydrique de la région permettent au barrage d'être un vecteur incontournable de développement local.

2.1.1) Les sources d'alimentation

La Grande Kabylie est une région qui dispose d'un potentiel hydraulique important. Même durant la période estivale, les écoulements sont présents. Les sources issues du chaînon calcaire imperméable résultant des pluies hivernales et de la fonte des neiges, assurent la pérennité des Oueds.

Le bassin versant du barrage de Taksebt reçoit une pluviométrie annuelle variant entre 900 et 1 700mm dans le Djurdjura, avec d'importantes chutes de neiges pendant tout l'hiver, leur fonte au printemps marque son influence sur le débit de sortie du bassin versant sous forme d'écoulement retardé qui maintient le régime de l'oued principal (ANBT).

2.1.2) Le climat

Le climat de la région appartient à la variante dite méditerranéenne de la grande Kabylie, caractérisé par une opposition pluviométrique annuelle, nettement distinguée, avec une saison froide et humide et une saison chaude et sèche.

D'après le positionnement de certaines régions, incluses dans le bassin versant dont L.N.I. et Ain el Hammam, nous pouvons dire que le climat présente une variante humide à subhumide.

2.1.3) La faune et la flore

Le barrage de Taksebt recèle une grande richesse naturelle dont une diversité biologique très importante tant floristique que faunistique. Le barrage a non seulement renforcé la biodiversité locale mais il l'a surtout diversifié et enrichi. Deux niveaux de diversité sont observés, au niveau de la faune et au niveau de la flore.

Chapitre III : Le barrage de Taksebt, levier de développement local et de valorisation touristique dans la wilaya de Tizi-Ouzou

1) La faune

La faune s'est enrichie et les espèces aquatiques se sont développées pour purifier les eaux et de garantir l'équilibre de l'écosystème, plusieurs introductions de poissons ont été effectuée dans le barrage de Taksebt, les espèces aquatiques existantes dans le barrage sont :

- Espèces benthiques : elles sont les familles les plus polluo-résistantes : Chironomidae, Oligochètes.
- Peuplement piscicole : la carpe à grande bouche, la royale, la commune, l'herbivore ; ainsi que le barbeau, le mulot et une probable existence de l'anguille (Direction des productions halieutiques de la wilaya de Tizi-Ouzou).

En outre, le barrage de Taksebt offre des potentialités intéressantes pour l'accueil d'un peuplement avien (oiseaux) riche et diversifié, qui joue un rôle dans l'enrichissement de la diversité biologique. A cet effet, toutefois, il est nécessaire d'accroître les potentialités d'accueil de ce site en espèces animales en général et aviennes en particulier. Sur le tableau n°10 ci-dessous, nous montrons le nombre des différentes espèces recensées par la conservation des forêts de Tizi-Ouzou, le 20/01/2015 au niveau du barrage (DCF).

Chapitre III : Le barrage de Taksebt, levier de développement local et de valorisation touristique dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Tableau°10 : Recensement hivernal des oiseaux au niveau du barrage

Espèces recensées		Nombre
Nom scientifique	Nom commun	
<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	08
<i>ColumbaPalumbus</i>	Pigeon ramier	69
<i>Podicepsgrisegena</i>	Grèbe huppée	58
<i>Tachybaptusruficollis</i>	Grèbe castagneux	24
<i>Larusridibundus</i>	Mouette rieuse	03
<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	02
Total		164

Source : Conservation des Forêts de Tizi-Ouzou, 2015.

Afin de peupler le site et maintenir un équilibre écologique de l'écosystème aquatique au niveau du barrage, cent cinquante colverts ont été lâchés au niveau du plan d'eau de Taksebt. Cette opération est réalisée par la Conservation des forêts de la wilaya de Tizi-Ouzou en collaboration avec l'ANB (Agence Nationale des Barrages) et la Fédération nationale de chasse, le 12/08/2002 (ANBT).

Les mammifères ont aussi profité du nouvel écosystème créé par le barrage, une grande diversité est recensée par la conservation des forêts, comme on le voit dans le tableau suivant :

Chapitre III : Le barrage de Taksebt, levier de développement local et de valorisation touristique dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Tableau°11 : Recensement des mammifères au niveau du barrage

Nom commun	Nom scientifique
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>
Mangouste	<i>Herpestes ichneumon</i>
Musaraigne musette	<i>Crocidura russula</i>
Chacal commun	<i>Canis aureus</i>
Porc-épic	<i>Hystrix cristata</i>
Mulot gris	<i>Apodemus sylvaticus</i>
Rat rayé	<i>Lemniscomys barbarus</i>
Souris grise	<i>Mus musculus</i>
Souris sauvage	<i>Mus spretus</i>
Surmulot	<i>Rattus norvegicus</i>
Rat noir	<i>Rattus rattus</i>
Lièvre des buissons	<i>Lepus saxatilis</i>
Lièvre brun	<i>Lepus capensis</i>
Lapin de garenne	<i>Cryptotagus cumuculus</i>
Hérisson d'Afrique du Nord	<i>Erinaceus algirus</i>

Source : Conservation des Forêts de Tizi-Ouzou.

2) La flore

La flore a été aussi affectée par la venue du barrage. En effet, la zone d'étude caractérisée par une diversité des espèces et des communautés végétales, offre une capacité d'accueil pour de nombreuses espèces animales. Quatre types d'habitats caractérisent cette zone :

D'abord, le maquis qui est composée essentiellement d'Eucalyptus, oliviers, chêne vert), chêne liège, lentisques, frênes, cèdres, merisiers ... ainsi que d'un sous-bois composé de tamarix, d'oléastre, genêt, roseau et ronce. Il existe quelques sujets de pin d'Alep qui ont fait l'objet d'un reboisement par la direction de la conservation des forêts de Tizi-Ouzou (DCF).

Chapitre III : Le barrage de Taksebt, levier de développement local et de valorisation touristique dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Ensuite, le barrage et ses rives sont composés essentiellement d'oliviers et de figuiers. Les berges sont également peuplées par des lichens et des plantes herbacées (Conservation des Forêts).

On a aussi, l'oued et sa ripisylve enferme une végétation aquatique diversifiée. Tout au long de l'oued se développe une ripisylve composée principalement de tamarix et d'eucalyptus. On trouve également du peuplier noir, du peuplier blanc, de l'alaterne, du figuier de Barbarie et du laurier rose (DCF).

Enfin, la végétation aquatique offre principalement des algues.

La région dispose d'un potentiel naturel important et varie : des espèces végétales, et une faune. De ces différents éléments on constate la diversité de la faune et de la flore, mais surtout de constater que l'écosystème est revivifié, vu que la biodiversité est garantie. N'est-ce pas là, un des fondements du développement durable ?

2.2) Les impacts du barrage

L'implantation du barrage a entraîné des impacts que ce soit sur la population locale ou sur le milieu, si les impacts positifs sont incontournables, comme on a pu le voir précédemment, il persiste néanmoins certains impacts négatifs.

2.2.1) Les impacts positifs

La mise en service du barrage a amélioré les conditions de vie de la population et a créé une dynamique dans la région et ce dans tous les secteurs. Le premier bienfait du barrage c'est l'AEP, comme on peut le voir ci-après.

L'objectif principal de l'installation du barrage de Taksebt est l'alimentation en eau potable, dont la majeure partie des communes en profite, cette AEP est organisée comme suit :

D'après l'ADE de la wilaya de Tizi-Ouzou, 33 communes sont alimentées par le barrage. La distribution moyenne journalière pour la commune de Tizi-Ouzou était de 42 220 m³/j en 2006 et 55 230 m³/j en 2015 (ADE)

L'assainissement est le 2^{ème} vecteur positif véhiculé par la localisation du barrage, l'installation d'ouvrages de traitement : 23 bassins de décantation, 18 bassins de filtration, et

Chapitre III : Le barrage de Taksebt, levier de développement local et de valorisation touristique dans la wilaya de Tizi-Ouzou

13 fosses septiques ont été mises en place afin de faire face aux rejets domestiques et industriels dans le bassin versant de Taksebt.

Ainsi, nous avons aussi les impacts sur les activités économiques, que ce soit pour l'agriculture, l'industrie ou la pêche.

Pour l'agriculture, les principales activités qui partagent l'espace agricole des communes entourant le barrage sont successivement : l'arboriculture, les cultures fourragères, les maraîchages. Ces cultures bénéficient de l'irrigation à partir du barrage, ce qui a un impact direct sur l'augmentation de la production agricole. La superficie irriguée est de 84 ha avec une production de 15 670Qx.

Pour l'industrie, plusieurs unités industrielles, essentiellement des huileries et des fromageries qui nécessitent l'utilisation d'une grande quantité d'eau dans leur activité, se procurent de l'eau à partir du barrage de Taksebt. Le nombre d'huileries que comptent les communes avoisinantes est de 48 et deux unités de fromagerie.

Pour la pêche, après la mise en eau de la retenue, il ya eu une apparition de nouvelles conditions du milieu. Plusieurs introductions ont été effectuées dans le barrage. La production halieutique du barrage de Taksebt ne présente pas une grande activité de pêche. L'introduction de ces espèces est motivée par la volonté de développer une aquaculture continentale et une pêche de plaisance. Le tableau n°12 ci-dessous présente les quantités produites de 2008 à 2013.

Chapitre III : Le barrage de Taksebt, levier de développement local et de valorisation touristique dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Tableau N°12 La production halieutique du barrage Taksebt (2008-2014)

Productions Année	Pêche récréative (Kg)	Pêche professionnelle(Kg)	Total (Kg)
2008	38 490,00	/	38 490,00
2009	/	87 199,59	87 199,59
2010	/	87 221,50	87 221,50
2011	/	14 756,00	14 756,00
2012	/	11 038,00	11 038,00
2013	/	15 358,00	15 358,00
2014	/	/	/
Total	38 490,00	215 573,09	254 063,09

Source : direction de la production et de la ressource halieutique (DPRH) Tizi-Ouzou.

D'après le tableau, à partir de l'année 2009, c'est l'apparition de la pêche professionnelle dans le barrage de taksebt. C'est en 2009 que l'autorisation de la pêche dans le barrage de taksebt est accordée aux pêcheurs.

Tous ces impacts positifs révélant le développement local, induit que ce barrage, ne cache pas les retombées négatives entraînées par la localisation de ce barrage dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

2.2.2) Les impacts négatifs

Les impacts négatifs sont éventuellement de deux ordres, le milieu humain et l'environnement.

Pour les impacts sur le milieu humain, la mise en eau du barrage a eu pour conséquence une inondation de 550 ha, cela a provoqué des impacts sur la population locale par une expropriation sur 36 ha et un déplacement de 66 familles. Ainsi la mise en eau

Chapitre III : Le barrage de Taksebt, levier de développement local et de valorisation touristique dans la wilaya de Tizi-Ouzou

du barrage a entraîné des impacts sur d'autres infrastructure à savoir : 11 km de la route nationale 30 A (RN 30 A), 07 km de ligne électrique déplacé, 02 forage et un réservoir d'A.E.P déplacé. L'Etat a pris en charge 626 050 000 DA d'indemnisation (ANBT).

L'environnement local a aussi été touché par la localisation du barrage. D'abord, c'est le réseau hydrographique de l'Oued Sebaou qui a été affecté avec la réduction du débit de l'Oued, ensuite l'impact sur le climat avec l'élévation de l'eau du taux d'humidité. Avec l'inondation du site, c'est l'érosion accélérée qui est engagée. Enfin, la biodiversité locale, en faune et en flore a été artificiellement changée.

Même si les impacts négatifs sont nombreux et importants, les retombées positives du barrage l'emportent tout de même en entraînant plus de développement local pour la région.

2.3) La valorisation touristique du barrage de Taksebt par les acteurs locaux

Nous allons essayer dans ce qui suit d'identifier les principaux acteurs qui contribuent à la gestion et la valorisation de la zone humide Taksebt ainsi que leurs apports pour la conservation de ce site. Les principaux acteurs sont:

- ✓ Collectivités locales, communales et régionales qui interviennent principalement dans:
 - la gestion des terres collectives, protection de l'environnement (contrôle de rejet des eaux usées, déchets solides, occupations des sols, etc.) ;
 - la gestion locale de certains secteurs socio-économiques.
- ✓ Conservation des Forêts, ses actions consistent à :
 - réaliser l'inventaire hivernaux annuels au barrage ;
 - Protéger la faune et la flore sauvage ;
 - Actions de reboisement ;
 - Actions de peuplement et repeuplement des milieux naturels.

Dans le cadre de la célébration de la Journée Mondiale des Zones Humides qui coïncide avec le 02 Février de chaque année, la conservation des forêts de Tizi-Ouzou, organise une journée d'exposition , au siège de la conservation des forets , suivie d'un volontariat de plantation et d'une visite guidée au niveau du barrage de Taksebt pour collégiens et lycéens.

- ✓ Direction de l'environnement :
 - Coordination, suivi et application des conventions internationales.
 - Sensibiliser et faire du volontariat
- ✓ Direction de l'hydraulique : son rôle est lié au ;

Chapitre III : Le barrage de Taksebt, levier de développement local et de valorisation touristique dans la wilaya de Tizi-Ouzou

- Système de transfert d'eau à partir du barrage de Taksebt ;
- Traitement des eaux et contrôle de qualité.
- ✓ Direction du tourisme : contribue à travers la promotion du tourisme écologique sur le site.
- ✓ Institutions de recherche (Instituts de recherches Scientifiques, Universités, ...) :
 - Collecte de données sur la flore et la faune dans le cadre de mémoires ;
 - Proposition de plans d'aménagement.
- ✓ Education Nationale : intervient par
 - La sensibilisation et éducation environnementale;
 - La recherches scientifiques et ;
 - L'assistance technique et financière.
- ✓ La sécurité nationale : la Sécurité et le renforcement de la surveillance sont un facteur attractif primordial.
- ✓ Acteurs privés: Investissements, concessions.
- ✓ La société civile: les citoyens ainsi que les associations jouent un rôle indispensable pour protéger et conserver le site et cela par :
 - Toutes ces actions ont pour principal objectif de valoriser le site du barrage, de le préserver et d'en faire un atout incontournable pour le développement local, ces photos n°2, montrent bien cet élan citoyen et associatif pour nettoyer les berges et pour planter d'arbres autour du barrage ;

Photos N°02 : Intervention de la société civile au niveau du barrage de Taksebt



Source : direction de l'environnement Tizi-Ouzou

Chapitre III : Le barrage de Taksebt, levier de développement local et de valorisation touristique dans la wilaya de Tizi-Ouzou

- Le respect des principes d'utilisation durable des ressources naturelles ;
- Contribution à la protection et à la gestion durable des milieux naturels à travers la participation au nettoyage et les plantations au niveau du barrage.

Le mouvement associatif est présent et actif, dans ce sens, on peut citer quelques associations qui sont actives en vue de la conservation du barrage à savoir : L'Association APEED, L'Association Universitaire ECO –ACTION, L'Association de la jeunesse Innovatrice et Environnement (AJE), Association de Protection de la Nature et Espèces Animale de la Wilaya de Tizi-Ouzou (ASPNA) et autres.

Pour une bonne gestion de cette zone humide et pour assurer sa protection et sa conservation, il est nécessaire qu'il y'ait une implication effective de tous ces acteurs et intervenants, ainsi qu'une concertation et une cohérence entre eux.

2.4) L'apport du barrage pour l'activité touristique

Les autorités locales n'ont pas eu la réflexion d'aménager le barrage pour des fins touristiques depuis sa mise en eau, où l'objet principal est la mobilisation et l'alimentation en eau pour la région, ceci dit, l'idée de construire une base nautique n'est venue qu'après l'évènement sportif, initié et organisé par la société civile, sous le haut patronage de M^r le Wali de la wilaya de Tizi-Ouzou et sous la tutelle de la fédération algérienne des sociétés d'aviron et de canoé en organisant la 1^{ère} régates internationale de Kabylie, le 31 Mars 2006.

Photos N°03 : La régates internationale de Kabylie au barrage de Taksebt



Source: Rowing Club de Kabylie.

Cet évènement a connu une réussite grâce à une importante affluence de la société civile dans une optique familiale, les photos n°03 et 04, permettent de voir le volet touristique véhiculé par le barrage. Avant même sa mise en service en 2007, le barrage constituait déjà un atout touristique et une destination de loisirs pour un grand nombre de citoyens.

Chapitre III : Le barrage de Taksebt, levier de développement local et de valorisation touristique dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Photos N°04: Réussite de la régate internationale de Kabylie



Source: Rowing Club de Kabylie 2006.

En effet, il y a eu en octobre 2012, une mission d'expertise technique sur la wilaya de Tizi-Ouzou par une délégation française, pour voir l'état des lieux et l'avancement du projet d'aménagement touristique du barrage. Après l'achèvement du projet concernant les bases nautiques, le ministère des ressources en eau annonce la liste des retenues d'eau superficielles et des lacs au niveau desquels peuvent être établies des installations en vue d'y développer des activités de sports et loisirs nautiques conformément à l'arrêté interministériel du 9 juillet 2014 (Rowing Club de Kabylie).

En novembre 2015, nous avons fait une visite pour une collecte d'informations, notre 1^{er} constat montre, que pour aller jusqu'à l'endroit où située la base, il fallait empreinter une piste de 3km se trouvant sur la route qui mène vers la commune de L.N.I, comme on la voit sur photos N°05.

Photo N°05 : La piste menant vers la base nautique



Source : photos prise par nous même.

Chapitre III : Le barrage de Taksebt, levier de développement local et de valorisation touristique dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Cette piste a permis aux habitants un accès plus facile à leurs propriétés et exercer leur activités agricoles. Tout au long de la piste, nous remarquons beaucoup d'ordures et de déchets, ce qui ne donne pas une bonne image sur le plan touristique.

Photo N°06 : Déchets autour du barrage de Taksebt



Source : photos prises par nous même.

Une fois arrivée au site, nous apercevons des chalets délaissés après la construction du barrage et sont devenus une habitation pour riverains. Vu du ciel, la base nautique, à la forme d'un bateau, et il y'a même un terrain de basket. Notons que, l'ouverture au grand public n'est pas encore officielle sauf aux personnes qui exercent une activité sportive (sport aquatique). Aussi il y a un chalet qui sert de magasin d'équipement pour un club sportif appelé Rowing club de Kabylie.

Photo N°07 : Vue générale sur la base nautique



Source : photos prises par nous même.

D'un outil de développement local, le barrage est devenu un outil de valorisation touristique. En effet, le barrage remplit sa fonction classique de transfert d'eau pour diverse

Chapitre III : Le barrage de Taksebt, levier de développement local et de valorisation touristique dans la wilaya de Tizi-Ouzou

populations et d'activités économiques et constitue aujourd'hui un attrait particulier pour le tourisme, l'exemple de la base nautique installée aux abords du barrage de Taksebt est véritablement une aubaine pour la région de Tizi-Ouzou en mal de structures de loisirs.

Section 3 : Perspectives, Menaces et Contraintes

Depuis la construction du barrage de Taksebt, les autorités locales ont assigné des programmes d'accompagnement de l'ouvrage, dans le but de lui donner un aspect touristique, afin de le valoriser et de créer une dynamique de développement. Par ailleurs, ce barrage requière un important potentiel naturel, est exposé à de diverses menaces.

Dans cette section nous allons exposer les différents plans de projets pour le site, aussi présenter les contraintes auxquelles est exposé le barrage.

3.1) Perspectives de développement autour du barrage

Le barrage de Taksebt constitue un impact paysager particulier après sa mise en eau. Son climat et ses richesses paysagères peuvent offrir d'énormes potentialités touristiques pour le repos, les loisirs tels que la chasse, la pêche, le sport nautique...

Dans ce sens, deux projets touristiques ont été programmés par la Direction du Tourisme et de l'Artisanat, dans le cadre du développement du tourisme dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Il s'agit d'un aménagement de deux sites autour du barrage de Taksebt, l'un implanté sur le territoire de Beni Aissi et le second sur celui de Beni Douala. Selon la DTA, cet aménagement ne peut que mettre en valeur la beauté du site autour de ce barrage, et de ce fait promouvoir la zone, selon les perspectives de la DTA.

Les projets sont affiliés par la DTA dans les deux communes Beni Aissi et Beni Douala, et la situation touristique de ces deux sites est présentée comme telle :

- Site touristique 1 au niveau du barrage de Taksebt commune de Béni Aissi.
- Site touristique 2 au niveau du barrage de Taksebt commune de Béni Douala.

Comme on peut le voir sur la figure N°1 :

Chapitre III : Le barrage de Taksebt, levier de développement local et de valorisation touristique dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Figure N°01 : La situation des deux sites à aménager



Source : DTA Tizi-Ouzou, 2015.

Caractéristiques des deux sites

Les deux sites projetés comme réceptacles de nouveaux projets peuvent être identifiés comme suit :

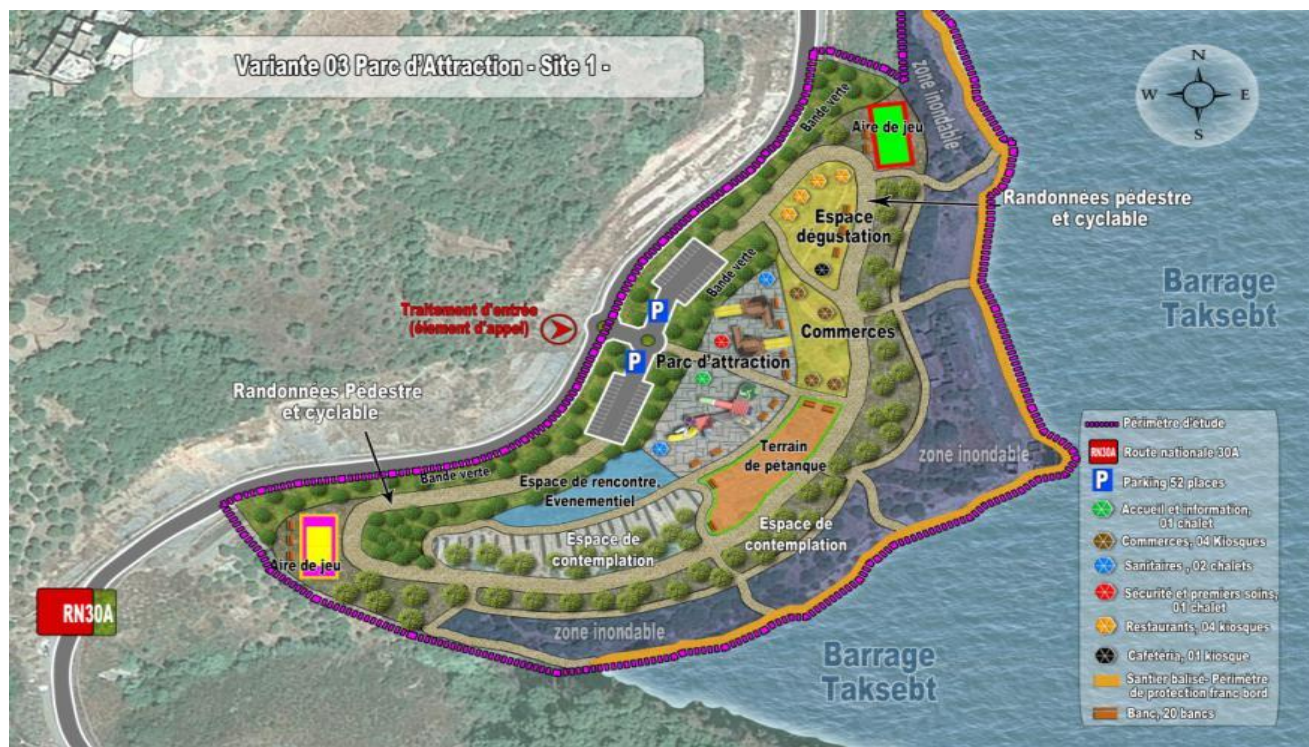
Site1 : D'une superficie de 1.904 ha, ce site se positionne à l'abord du barrage de Taksebt sur la route nationale RN 30A. Le site touristique se situe à l'extérieur du chef-lieu de la commune de Béni Aissi autour du barrage de Taksebt. L'accès au site se fait à partir de la RN 30A.

✓ **Site 2 :** D'une superficie de 2,24ha ce site se positionne à l'abord du barrage de Taksebt sur la route nationale RN 30A. Le site touristique se situe à l'extérieur du Chef-lieu de la commune de Béni Douala autour du barrage de Taksebt. L'accès au site se fait à partir de la RN 30A.

La figure N°02 représente le schéma de la variante choisie pour l'aménagement d'un parc d'attraction pour le site 1, et les aménagements prévus sur ce site:

Chapitre III : Le barrage de Taksebt, levier de développement local et de valorisation touristique dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Figure N°02 : plan de masse du parc d'attraction



Source : direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Tizi Ouzou.

Les activités prévues sont :

- Activités d'attraction d'une superficie de 3694 m² ;
- Espace d'exposition ,photos ,livres,savoir faire,création artisanale :06 emplacements ;
- Espace dégustation ;
- Pistes cyclables de 515 ml ;
- Parkings de 52 places ;
- Espace contemplation de la nature.

La figure N°03ci-dessous représente le schéma de la variante choisie pour l'aménagement d'une maison de la nature pour le site 2.

Chapitre III : Le barrage de Taksebt, levier de développement local et de valorisation touristique dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Figure N°03 : Plan de masse de la maison de la nature



Source : DTA Tizi-Ouzou, 2015.

L'aménagement du site s'organisera autour de:

- une petite ferme,
- un petit aquarium peuplé de poissons du barrage ;
- des animations scolaires au service des enseignant(e)s ;
- 10 emplacements pour expositions temporaires sur des thèmes scientifiques variés ;
- 450 ml de pistes cyclables ;
- 5 emplacements pour espace dégustation ;
- des rendez-vous naturalistes (botanique pour les adultes, nature sauvage ...).

Outre la création d'infrastructures d'accueil (un café et des fast-foods,...) de petites embarcations seront proposées pour ceux qui désireraient s'adonner au sport nautique ou simplement pour des balades en barque.

La situation touristique du site 1 et du site 2 est intéressante. Au cœur du barrage de Taksebt, ils sont implantés à proximité d'axes routiers importants, et ils se situent en face du site où est construite la base nautique. Leur environnement immédiat est riche et varié, propice aux balades : les abords du barrage, forêts environnantes,...), les berges du barrage de

Chapitre III : Le barrage de Taksebt, levier de développement local et de valorisation touristique dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Taksebt peuvent être le support d'activités de loisir et de détente répondant aux attentes des populations locales, régionales et nationales.

L'aménagement de ces deux sites pourrait avoir des retombées positives au plan économique, par la création d'emploi, et l'attraction des activités commerciale...etc.

Le tableau suivant montre des estimations futures que ces deux sites pourraient apporter :

Tableau n°13 : Estimation de l'apport des deux projets

	Superficie	Surface-plages/ sites	Visiteurs/jr	Capacités d'accueil plages-nombre baigneur /jr	Quai/nœuds	Recettes en DA dépense moyenne/visiteur
Site 1	19000m ²	5000m ²	7140	300	20	7140*500=3 570 000,00
Site2	22400m ²	-	8400	-	-	8400*500=4 20 0000,00
Total sites	41400m ²	5000m ²	15540	300	20	7 770 000,00

Source : DTA Tizi-Ouzou, 2015.

3.2) Menaces et contraintes

Le barrage de Taksebt est exposé à plusieurs aléas de diverses formes, qui sont énumérés dans le tableau ci-dessous :

Chapitre III : Le barrage de Taksebt, levier de développement local et de valorisation touristique dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Tableau N°14 Contraintes liées à la gestion du barrage de Taksebt et leurs conséquences

Contraintes	Conséquences actuelles et potentielles
Aléas climatiques (sécheresse et inondations)	• Impact sur la végétation, la faune et l'hydrologie.
Construction du barrage	• Dysfonctionnement du cycle hydrique des cours d'eau.
Agriculture.	• Polluants agricoles (engrais, pesticides,...) • Réduction de l'espace naturel
Extension urbaine	• Contamination de la nappe phréatique par des déchets ménagers et industriels.
Fréquentation anarchique du site	• émigration des oiseaux, faible taux de Nidification. • nuisances apportées à la faune, destruction des habitats.
Lacune juridique	• Difficulté de contrôle et de gestion rationnelle
Absence de structure administrative spécifique	• Absence de coordination et de mise en œuvre des programmes de conservation
Complexité du régime foncier	• Difficulté de réaliser les aménagements sur les terrains dont le régime foncier non clair (conflits)
Persistance de l'analphabétisme	• Population difficile à sensibiliser
Pratique de la chasse	• Introduction d'oiseaux d'élevage (risques de maladie, domestication.)
Développement non planifié du tourisme	• Fréquentation anarchique tout le long des rives. • Contraintes croissantes de la pollution, en plus des ordures ménagères qui envahissent le milieu et détériorent la qualité du paysage.
Insuffisance de prise de connaissance	• Absence d'initiatives et de mobilisation au profit de la conservation du site

Source : direction de l'environnement 2012.

Chapitre III : Le barrage de Taksebt, levier de développement local et de valorisation touristique dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Donc, ici l'objectif est de réduire les faiblesses et les menaces en s'appuyant sur les forces et les opportunités qu'offre ce territoire afin d'accroître les avantages concurrentiels que peut offrir cette région.

A partir du tableau précédant, on peut dégager quelques recommandations afin de réduire la vulnérabilité en termes de menaces et de contraintes qui entravent le développement de cet espace.

3.3) Recommandations

L'aménagement prévu du barrage de Taksebt et ses rives devra s'inscrire dans une logique de développement durable, et de valorisation du milieu.

Les principales orientations à ce sujet sont :

- Préserver et sauvegarder le milieu aquatique et terrestre ;
- Gérer et solutionner les problèmes liés à l'assainissement et traitements des eaux usées
- Lutter contre la fréquentation illicite qui provoque une croissance de la pollution autour du barrage ;
- Réhabilitation et consommation rationnelle et efficiente des ressources de l'espace ;
- Réduire les atteintes liées aux valeurs écologiques et paysagères du site ;
- Eviter l'exclusion de la population locale dans la gestion durable des ressources naturelles du site ;
- Sensibiliser et attirer l'attention du grand public sur l'intérêt de la conservation de la zone humide.

Le barrage de Taksebt pourrait être un outil de développement, qui engendrera un effet d'entraînement important pour créer une dynamique de développement, mais pour aboutir aux objectifs tracés, il faut une mobilisation de tous les acteurs afin de le préserver et le promouvoir.

Chapitre III : Le barrage de Taksebt, levier de développement local et de valorisation touristique dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons pu donner un aperçu sur la présentation géographique du barrage de Taksebt, ainsi qu'une présentation des potentialités dont il dispose à savoir une faune et une flore diversifiée. La zone regorge d'indéniable potentialités touristiques à travers son barrage, il est donc primordial de prendre en charge ce territoire.

D'un outil de développement local, le barrage de Taksebt est devenu un outil de valorisation touristique. Il constitue aujourd'hui un attrait particulier pour le tourisme, à l'exemple de la base nautique installée aux abords du barrage de Taksebt est véritablement une aubaine pour la région de Tizi-Ouzou en mal de structures de loisirs.

Cette valorisation touristique demeure tout de même à l'état embryonnaire mais requiert une attention particulière des pouvoirs publics avec les projets prévus pour le barrage.

A travers l'analyse des différentes données tant à l'échelle de la région que des sites du barrage, il ressort que :

Au point de vue touristique, mis à part de la base nautique qui reste non opérationnelle et accessible au grand public, aucun projet n'a connu de concrétisation.

La valorisation touristique de cet espace aura un effet d'entraînement sur d'autres secteurs d'activité, vu que le secteur du tourisme présente un caractère transversal et intersectoriel.

Le barrage de Taksebt pourrait être un outil de développement local, et cela par la mobilisation de tous les acteurs afin de le préserver et le promouvoir ce qui engendrera un effet d'entraînement important pour créer une dynamique de développement, ainsi que l'atteinte des objectifs envisagés.

Conclusion générale

Après la crise des années 1970, la fluctuation des prix du pétrole, la montée de la mondialisation, les changements structurels connus par l'économie mondiale, l'échec de certains modèles de développement,... la recherche d'un nouveau paradigme de développement a été une issue incontournable pour un grand nombre de pays, dont l'Algérie. Il s'agit de l'intérêt accru pour le développement local.

En effet, un nouveau régime de croissance doit être fondé sur la base de la mobilisation et la coordination des ressources et des énergies du territoire en question, donc l'efficience et que l'attractivité territoriale dépende de la capacité du territoire à valoriser les ressources locales, susceptible d'accroître les avantages compétitifs. La politique du développement local impulsée par l'Etat, n'a toujours pas connu un aboutissement satisfaisant en termes de réduction des disparités territoriales.

L'Algérie, comme d'autres pays exportateurs de pétrole, s'est basée sur l'exportation des hydrocarbures, mais la baisse des prix du Brent a eu des graves conséquences sur les indicateurs macro-économiques du pays. Cette expérience a été vécue depuis la mise en route de la première expérience de développement basée sur l'industrialisation, elle est douloureusement ressentie aujourd'hui encore avec l'amenuisement de la rente pétrolière.

Ainsi, pour faire face à cette situation, une autre logique semble être appréciée. Avec le processus de décentralisation, le paradigme de développement local commence à se faire sentir et les pouvoirs publics ont pris conscience de l'aspect des ressources génériques et spécifiques des territoires.

Nous avons pu voir à travers l'évolution de l'économie algérienne la place qu'occupait le secteur hydraulique durant les premières décennies de développement du pays. L'infrastructure hydraulique était fortement négligée, mais a commencé à prendre place dans les processus de développement économique, en lui accordant une grande part d'investissement à partir des années 80. Dans ce sillage, nous avons pu souligner que l'intérêt porté pour ce type d'infrastructure, repose fortement sur la conjoncture financière, d'ailleurs nous avons pu constater l'important accroissement des investissements liés à la stabilité financière du pays. Dans le cadre de notre recherche, nous avons souligné qu'une importance particulière a été accordée au secteur hydrique depuis les années 2000 avec la mise en œuvre de plusieurs barrages, vus comme des déclencheurs de développement local. L'objectif

premier est d'assurer la sécurité hydrique et de répondre aux besoins de la population et des secteurs stratégiques comme l'agriculture et l'industrie.

C'est dans ce contexte que la wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié de l'aménagement et la réalisation de quelques barrages dont celui de Taksebt pour répondre aux besoins des populations en matière d'alimentation en eau potable comme cela a été recommandé dans le schéma national de l'aménagement du territoire à l'horizon 2025.

La construction du barrage de Taksebt a eu un effet d'entraînement en termes de développement local mais aussi régional avec le transfert des eaux au profit d'autres wilayas, les retombées positives dans l'impulsion du tourisme ont été aussi observées.

Notre recherche a permis de révéler que le barrage de Taksebt représente incontestablement un outil de développement local, il est devenu un outil de valorisation touristique, l'exemple de la mise en plan de la base nautique est édifiant. Dépassant sa fonction classique de pourvoyeur d'eau potable pour la population, d'eau d'irrigation pour l'agriculture ou d'eau industrielle pour les entreprises locales, il joue aussi le rôle de levier pour développer le tourisme en créant une dynamique économique à travers les potentialités naturelles qu'il recèle. Cette valorisation touristique demeure tout de même à l'état embryonnaire mais requiert une attention particulière des pouvoirs publics avec les projets prévus pour le barrage.

Bibliographie

Ouvrages

- Benko.G, « Lexique de géographie économique », Edition Armand Colin, Paris 2001.
- Blais. P et Caron. A, « Agenda 21, schéma d'aménagement et développement et plan d'urbanisme : trois outils d'une même démarche », Edition MAMR, 2007.
- BRAHIMI. A, « stratégie de développement pour l'Algérie, défis et enjeux », Edition ECONOMICA, paris 1992.
- Ferguene. A, « Gouvernance locale et développement territorial : le cas des pays du sud », Edition L'Harmattan, Paris.2005
- Husson. M, « l'école de la régulation après la crise », In "École de la régulation et critique de la raison économique" *Futur antérieur*, L'Harmattan, septembre 1994.
- Mezouaghi. M, « Les territoires productifs en question(s) : Transformations occidentales et situations maghrébines », édition IRMC : Tunis. Maisonneuve & Larose : Paris.
- Mozas. M & Ghosn. A, « État des lieux du secteur de l'eau en Algérie », étude et analyse, IPEMED, 2013.
- PECQUEUR. B, « Le développement local », Edition Syros, Paris, 2000.
- PECQUEUR.B : « Le Développement local mode ou modèle », Edition5yros, paris 2000.

Revus et périodiques

- FERHAT. A, « l'effort de restructuration de l'économie algérienne », AL-IJTIHED Revue des études juridiques & économiques - C.U.TAM – ALGERIE, 2010.
- OUSSALEM. M ; « le développement local dans la wilaya de Tizi Ouzou : potentialités, contraintes et perspectives » ; Revue campus N°05, UMMTO, 2007.

Dictionnaires

- Dictionnaire de lexique des termes juridiques, Ed Dalloz, paris, 2001.

Colloques et séminaires

- ARHAB. B, « La décentralisation comme moyen de mobilisation pour le développement », communication internationale sur « gouvernance locale et développement territorial des pays méditerranéens » constantine 2003.

- BENBLIDIA. M, « l'évolution du Secteur Hydraulique depuis l'Indépendance » Communication, Mars 2013.
- BOUZINA-OUFRIHA. F.Z, « La décentralisation au service du développement local », Colloque International, UMMTO, 27-28 novembre 2004.
- TERRA. M, « les réalisations de l'Algérie dans le secteur de l'eau de 1962 à 2012 », communication, Tamanrasset, février 2013.

Mémoires et thèses

- AKROUF. H, « La politique nationale d'aménagement du territoire et ses répercussions sur la wilaya de Tizi Ouzou », UMMTO, 1994.
- DJENANE. A, « Réformes économiques et agriculture en Algérie », thèse de doctorat, université Ferhat Abbas, Sétif, 1997.
- DUPE. L, « Le marketing touristique, un outil pertinent pour le développement local, touristique et culturel », université de Toulouse, 2007.
- GORMIT. A, « Le processus de déréglementation dans les industries de réseaux, présentation de l'expérience algérienne dans la télécommunication », UMMTO, 2004.
- MEKATI. H, « Dans quelle mesure le tourisme en zone de montagne peut-il contribuer au développement local de la Kabylie ? », UMMTO, 2012.
- Mezouaghi. M, « Les territoires productifs en question(s): Transformations occidentales et situations maghrébines », Alfa. Maghreb et sciences sociales. IRMC : Tunis. Maisonneuve & Larose
- MOULAI. K, « Le développement local : analyse du potentiel économique d'une commune. Cas de la commune d'AZAZGA (Tizi Ouzou) », UMMTO, 2007.
- MOUSSAOUI. A, « Aménagement du territoire et développement, vérification de la relation à travers l'étude de la pertinence et de l'opérationnalité du P.D.A.U, cas des communes de la daïra de M'chedellah, (wilaya de Bouira), UMMTO 2003.
- RADJAL. O, « Vers un développement urbain durable, Phénomène de prolifération des déchets urbains et stratégie de préservation de l'écosystème, Exemple de Constantine », Université Mentouri, 2005.
- TALAHITE. F, « Réformes et transformations économiques en Algérie », paris 13.
- TESSA. A, « Essai d'analyse des idées et des faits en matière d'aménagement du territoire contenue dans les politiques de développement nationale de 1962 à 2004 : cas de la wilaya de Tizi Ouzou », UMMTO, 2004.

- TOUATI.B, « Les barrages et la politique hydraulique en Algérie : état, diagnostic et perspectives d'un aménagement durable », Université Mentouri, constantine, 2010.
- ZOUAOUI. M, « L'impact de l'action de l'Etat sur le développement économique en ALGERIE (1962-2000) », Université Mentouri- Constantine, 2000.

-

Rapports et documents

- Collectif de recherche CRISES-ANGUS, Étude réalisée sous la direction de Lévesque. B.
- ECREMENT. M, « Indépendance politique et libération économique : un quart de siècle du développement de l'Algérie 1962-1985 », Entreprise Algérienne de Presse (Alger), Office des Publications Universitaires (Alger) et Presses Universitaires de Grenoble (France), 1986.
- FONTAN. J-M, Klein. J-L : « Les systèmes locaux de production : Conditions de mise en place et stratégie d'implantation pour le développement du Projet Angus » Université du Québec janvier 2006.
- GREFFE. X, « Les enjeux économiques de la décentralisation », compte rendu, paris, 1984.
- Plan National d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable (PNAE-DD).
- Rapport N°1 : « le développement local : concept, stratégies et benchmarking », débat sur la promotion du développement local en Algérie, septembre 2011.

Annexes

ARRETES DECISIONS ET VIS

MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU

Arrêté interministériel du 000 Ramadhan 0000 correspondant au 00 juillet 0000 fixant la liste des retenues d'eau superficielle et des lacs au niveau desquels peuvent être établies des installations en vue d'y développer des activités de sports et loisirs nautiques ainsi que la liste des sports et des loisirs nautiques concernés

Le ministre des ressources en eau

Le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement

Le ministre des sports

Vu le décret présidentiel n° 0000000 du 000 Rajab 0000 correspondant au 00 mai 0000 portant nomination des membres du Gouvernement

Vu le décret exécutif n° 0000000 du 000 Chaoual 0000 correspondant au 00 septembre 0000 fixant les modalités de concession d'utilisation des ressources en eau pour l'établissement d'installations au niveau des retenues d'eau superficielle et des lacs en vue d'y développer des activités de sports et loisirs nautiques

Arrêtent

Article 00er — En application des dispositions de l'article 000 du décret exécutif n° 0000000 du 000 Chaoual 0000 correspondant au 00 septembre 0000 susvisé, le présent arrêté a pour objet de fixer la liste des retenues d'eau superficielle et des lacs au niveau desquels peuvent être établies des installations en vue d'y développer des activités de sports et loisirs nautiques ainsi que la liste des sports et des loisirs nautiques concernés

Art 0000 — Les retenues d'eau superficielle et des lacs au niveau desquels peuvent être établies des installations en vue d'y développer des activités de sports et des loisirs nautiques concernés sont

- Le Barrage de Beni Haroun Wilaya de Mila
- Le Barrage de Taksebt Wilaya de Tizi Ouzou
- Le Barrage de Boukourdane Wilaya de Tipaza

Art 0000 — Les activités de sports et de loisirs nautiques dont la pratique est autorisée au niveau des retenues d'eau superficielle citées à l'article 00ci dessus sont

— L'aviron

— La voile Optimist Baravelle Aser

— Le Canoë Kayak

— Le Pédalo

— La Pêche Créative

— La Natation

— La Baignade

Art 0000 — Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire

Fait à Alger le 0000 Ramadhan 0000 correspondant au 00 juillet 0000

Le ministre
des ressources en eau

Hocine NECIB

Le ministre de l'aménagement
du territoire
et de l'environnement

Dalila BOUDJEMAA

Le ministre des sports

Mohamed AHMI

-----★-----

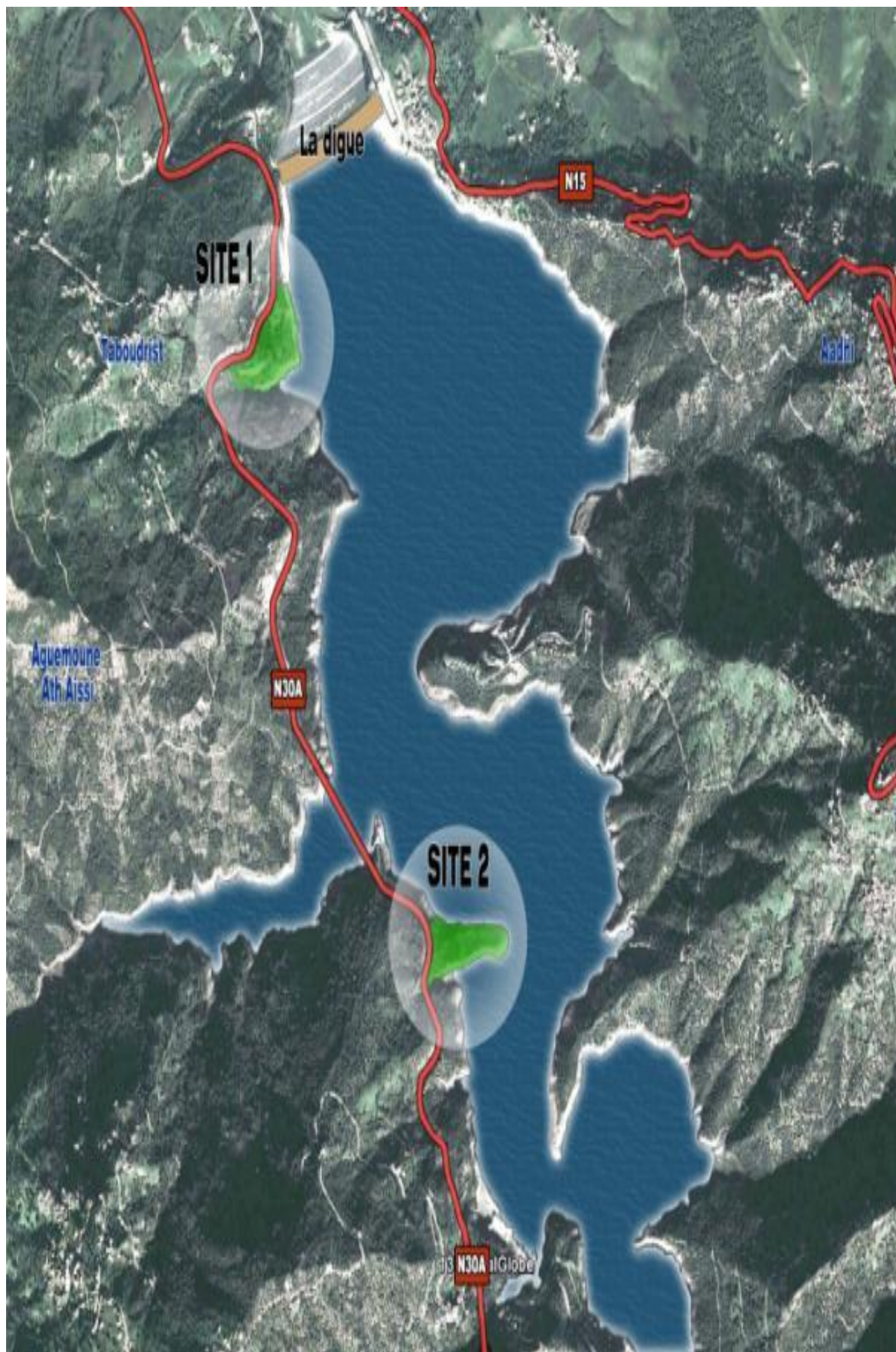
Arrêté du 0000 Ramadhan 0000 correspondant au 00 juillet 0000 fixant la composition ainsi que les modalités de fonctionnement de la commission technique intersectorielle relative à la concession d'utilisation des ressources en eau pour l'établissement d'installations au niveau des retenues d'eau superficielle et des lacs en vue d'y développer des activités de sports et loisirs nautiques

Le ministre des ressources en eau

Vu le décret présidentiel n° 0000000 du 000 Rajab 0000 correspondant au 00 mai 0000 portant nomination des membres du Gouvernement

Vu le décret exécutif n° 0000000 du 000 Rajab 0000 correspondant au 00 octobre 0000 fixant les attributions du ministre des ressources en eau

Vu le décret exécutif n° 0000000 du 000 Chaoual 0000 correspondant au 00 septembre 0000 fixant les modalités de concession d'utilisation des ressources en eau pour l'établissement d'installations au niveau des retenues d'eau superficielle et des lacs en vue d'y développer des activités de sports et loisirs nautiques



Variante 03 Parc d'Attraction - Site 1 -



- Périmètre d'étude
- Route nationale 30A
- Parking 52 places
- Accueil et information, 01 chalet
- Commerces, 04 Kiosques
- Sanitaires, 02 chalets
- Sécurité et premiers soins, 01 chalet
- Restaurants, 04 kiosques
- Cafétéria, 01 kiosque
- Sanlier balisé- Périmètre de protection franc bord
- Banc, 20 bancs

Variante 03 Maison de la Nature - Site 2 -



Barrage
Taksebt

RN30A

zone inondable

Bande verte

Piste Cyclable

Espace
d'exposition

Espace
Contemplation
Bande Verte pour stabilisation

zone inondable

Ouvrage de Joinction

Traitement d'entrée
(Muret d'appel)

P

Maison de la nature

Espace de
rencontre

Espace
dégustation

- Périmètre d'étude
- RN30A
- Parking 48 places
- Maison de la nature
- Accueil et information, 01 chalet
- Sanitaires, 02 chalets
- Sécurité et premiers soins, 01 chalet
- Exposition, 04 chalets
- Restaurants, 02 kiosques
- Cafétéria, 01 kiosque
- Santier balisé- Périmètre de protection franc bord
- Banc, 10 bancs

Bande Verte,
Olivier, Cedre, Figuier

Espace
Contemplation
Bande Verte pour stabilisation

zone inondable

Liste des tableaux

Liste des tableaux

N°	Titre	Page
01	Répartition des investissements sur les différents secteurs (1967-1977)	35
02	Evolution et répartition des barrages par période de réalisation et par régions	36
03	Chronologie de la mise en service des barrages (1984-1999)	42
04	Importance des barrages algériens en termes de capacité initiale (situation au 1 ^{er} trimestre 2009)	46
05	Impact des barrages sur l'irrigation	49
06	Transfert d'eau en Algérie	50
07	Caractéristiques du bassin versant	58
08	Caractéristiques de la retenue	59
09	Les dimensions de la digue	59
10	Recensement hivernal des oiseaux au niveau du barrage	62
11	Recensement des mammifères au niveau du barrage	63
12	La production halieutique du barrage Taksebt (2008-2014)	66
13	Estimation de l'apport des deux projets	76
14	Contraintes liées à la gestion du barrage Taksebt et leurs conséquences	77

***Liste des photos, figures,
graphes et cartes***

Listes des photos, figures, graphes et cartes

N°	Titre	Page
Liste des photos		
01	Vue générale sur la digue du barrage de Taksebt	56
02	Intervention de la société civile au niveau du barrage de Taksebt	68
03	La première régate internationale de Kabylie	69
04	Réussite de la régate au niveau du barrage de Taksebt	70
05	La piste menant vers la base nautique	71
06	Déchets autour du barrage	71
07	Vue générale sur la base nautique	72
Liste des figures		
01	La situation des deux sites à aménager	73
02	Plan de masse du parc d'attraction	74
03	Plan de masse de la maison de la nature	75
Liste des graphes		
01	Evolution de la construction des grands barrages et leurs capacités	47
02	La distribution de l'eau potable au niveau national	48
Liste des cartes		
01	La situation géographique du barrage Taksebt	57

Liste des sigles et abréviations

PME	Petites et Moyennes Entreprises
DL	Développement Local
DEC	Développement Economique Communautaire
PCD	Plan Communal de Développement
PSCE	Plan de Soutien à la Relance Economique
PCSC	Plan Complémentaire de Soutien à la Croissance
SNAT	Schéma National d'Aménagement du Territoire
ANAT	Agence Nationale d'Aménagement du Territoire
OPI	Office de Promotion des Investissements
PAS	Plan d'Ajustement Structurel
FMI	Fond Monétaire International
ANRH	l'Agence Nationale des Ressources Hydrauliques
ANBT	Agence Nationale des Barrages et des Transferts
ADE	l'Algérienne des Eaux
ANAT	l'Agence Nationale des Barrages et Transferts
ONA	l'Office National de L'assainissement
ONID	l'Office National de L'irrigation et du Drainage
AEP	Alimentation en Eau Potable
DCF	Direction de la Conservation des Forets
DPRH	Direction de La Production et de la Ressource Halieutique
DTA	Direction du Tourisme et de l'Artisanat

Table des matières

Sommaire	05
Introduction générale.....	07
Chapitre I : Généralités sur le développement local	
Introduction	12
Section 1 : Genèse du développement local.....	13
1.1.) Contexte d'apparition.....	13
1.1.1) La décentralisation.....	15
1.1.2) La privatisation et la déréglementation.....	15
1.1.2.1) La privatisation.....	15
1.1.2.2) La déréglementation.....	16
Section 2 : Le développement local : définitions et objectifs.....	17
2.1) Définitions du développement local.....	17
2.1.1) Les dimensions du développement	18
2.1.2) caractéristique du développement local.....	19
2.1.3) Les conditions du développement local.....	19
2.2) Objectifs de développement local.....	20
Section 3 : Du développement durable au développement local durable.....	20
3.1) Qu'est ce qu'un développement durable ?.....	21
3.1.1) L'agenda 21 local.....	23
3.1.2) Les 3 piliers du développement durable.....	24
3.2) Le développement local durable	24
Section4: Ledéveloppement local en Algérie	25
4.1) la démarche Algérienne vers le développement local.....	25
4.2) Les acteurs du développement local en Algérie.....	27
4.2.1) Les opérateurs sociaux-économiques.....	27
4-2.2) Les élus.....	27
4.2.3) l'université.....	28

4.3) la société civile	29
4.4) Emergence de nouveaux acteurs de développement dans la wilaya de Tizi-Ouzou	29
Conclusion	32
Chapitre II : les barrages et la politique hydraulique en Algérie	
Introduction.....	35
Section1 : (1962-1980), absence de la politique hydraulique.....	36
1-1)période poste indépendance	36
1-2) le lancement des programmes de développement 1967-1977.....	36
Section2 : la période (1980-1999), le réveil hydraulique.....	39
2.1) Le premier plan quinquennal (1980 – 1984).....	39
2.2) Le deuxième plan quinquennal (1985 – 1989).....	40
2.3) période de transition vers l'économie du marché.....	42
Section 3 : les infrastructures hydrauliques à partir des années 2000.....	45
3.1) le plan de soutien à la relance économique (PSRE), (2001 – 2004).....	45
3.2) Le plan complémentaire de soutien à la croissance (PCSC), (2005 – 2009).....	47
3.3) Les réalisations en infrastructures hydraulique durant les deux plans quinquennaux (2010-2014) et (2015-2019).....	48
Conclusion.....	55
Chapitre III : Le barrage de Taksebt outil de développement local et de valorisation touristique	
Introduction.....	57
Section 1 : Le barrage de Taksebt comme ressource territoriale.....	58
1.1) Présentation du barrage de Taksebt	58
1.1.1) la fiche technique du barrage.....	59
Section 2 : Impacts du barrage sur le développement local.....	62
2.1) présentation des potentialités du barrage de Taksebt.....	62

2.1.1) les sources d'alimentation.....	62
2.1.2) le climat.....	62
2.1.3) la faune et la flore.....	62
2.2) Les impacts du barrage.....	63
2.2.1) les impacts positifs.....	65
2.2.2) les impacts négatifs.....	66
2.3) la valorisation touristique du barrage taksebt par les acteurs locaux.....	69
2.4) l'apport du barrage pour l'activité touristique.....	71
Section 3) Perspectives, Menaces et Contraintes	74
3-1) les projets assignés par la DTA.....	74
3-2) Menace et contrainte.....	78
3-3) recommandations	80
Conclusion	81
Conclusion générale.....	83

Bibliographie

Annexes

Liste des tableaux

Listes des photos, figures, graphes et cartes

Table des matières

Résumé

L'état actuel des connaissances montre que les barrages hydrauliques ont contribué de façon significative au développement des territoires. Le barrage de Taksebt de la wilaya de Tizi-Ouzou constitue un exemple édifiant puisqu'il a réduit fortement les disparités territoriales en termes d'accès des populations à l'eau potable. Notre recherche a permis de voir aussi que la réalisation de ce barrage pourrait constituer une ressource susceptible d'être valorisée à des fins touristiques.

Si les projets assignés au barrage de Taksebt vont connaître une concrétisation, cela boostera incontestablement le tourisme et constituera un outil de développement local, pourvoyeur d'emplois et activités induites.

Mots clés : développement local, valorisation touristique, barrage de Taksebt, ressources territoriales.

Summary

The current state of knowledge shows that dams have contributed significantly to the development of territories. The Taksebt Dam of Tizi-Ouzou is a prime example as it has greatly reduced regional disparities in terms of access to drinking water. Our research has also seen the completion of the dam could be a resource that can be valued for tourism.

If the projects assigned to Taksebt dam will know one embodiment, this undoubtedly will boost tourism and be a tool for local development, job provider and induced activities.

Keywords: local development, tourism development, Taksebt dam, territorial resources.